

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

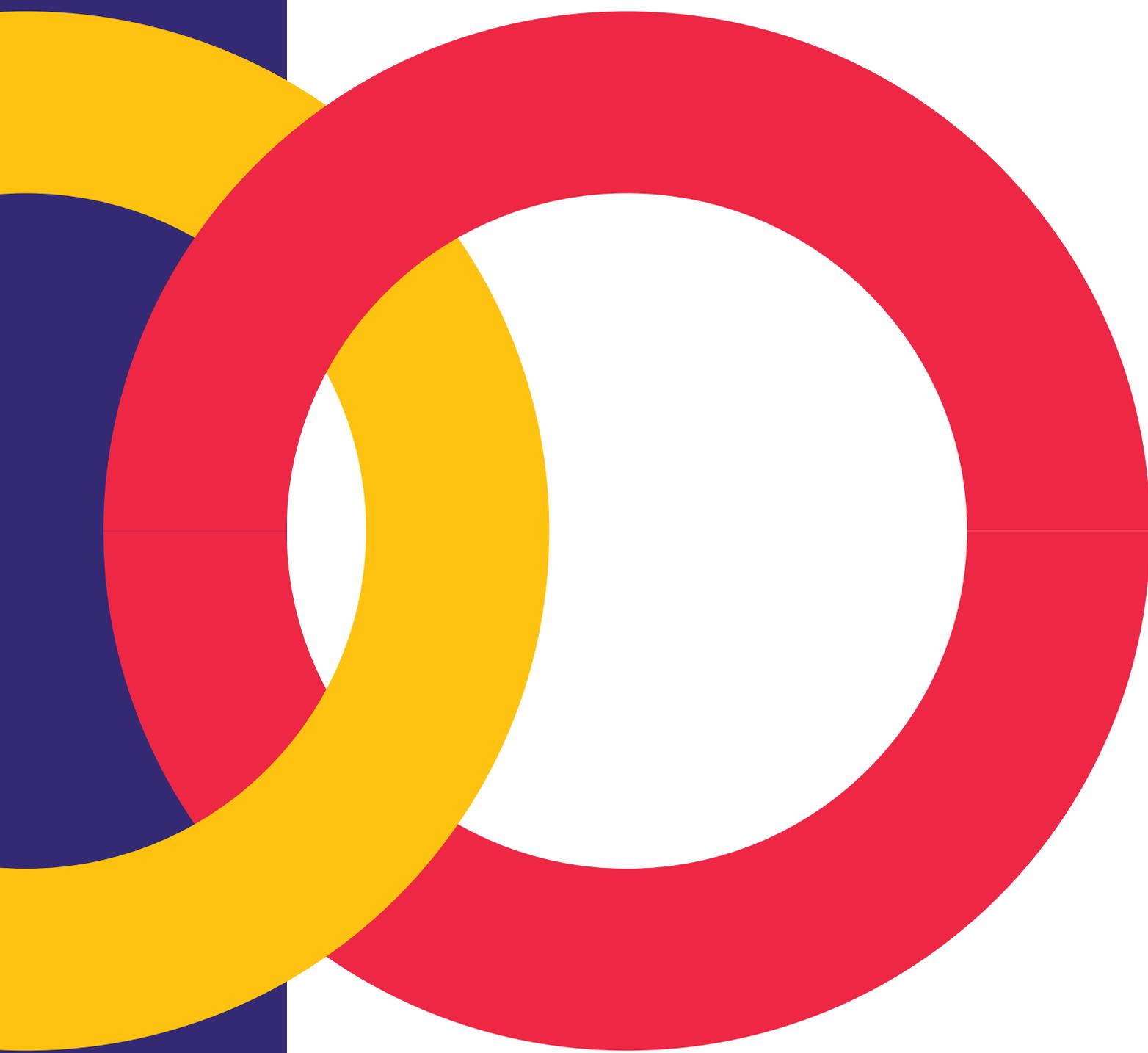


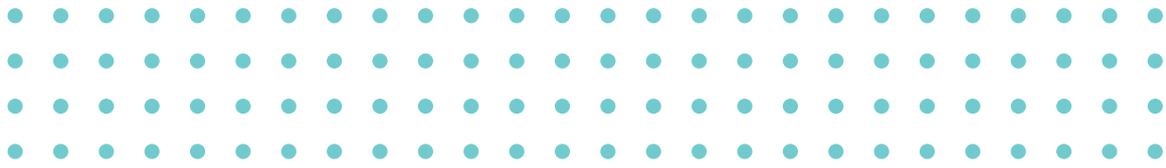
coorace

*Entreprises d'utilité sociale
et territoriale*

ENSEMBLE

SOMMAIRE





3 ÉDITO DU PRÉSIDENT

4 NOTRE ORGANISATION

- 4 Les chiffres de l'organisation
- 4 Ressources financières de la fédération
- 5 Le réseau coorace
- 6 Le conseil d'administration
- 7 Les équipes des délégations régionales
- 7 L'équipe du national

— UN PROJET POLITIQUE FORT

- 8 Notre projet politique
- 9 Les orientations stratégiques
- 10 La charte de l'adhérent
- 12 Présentation de l'OSR

— FAIRE COORACE ENSEMBLE

13 VIE FÉDÉRALE

- 13 1. Les délégations réunies autour du CAP
- 13 2. Organisation d'un comité de coopération
- 14 3. 30 ans de Coorace Occitanie
- 14 4. Portrait de collaborateurs : Karine Helaine (Bretagne), Betty Mayenga (national)
- 15 5. Les adhérents :
Ils nous ont rejoint cette année
Portrait d'adhérents

17 RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS

- 17 1. PASS IAE
- 18 2. Lancement du nouveau site de Coorace Formation Conseil
- 19 3. Jeux Macif
- 19 4. L'appui juridique : les sujets de 2023
- 20 5. Initiation d'un groupe petite enfance
- 21 6. Commission « salariés en parcours »
- 22 7. Lancement du dispositif Aides aux Projets Vacances
- 23 8. Accompagnement AI pour CDI inclusion
- 23 9. Le CAP : évolution de l'accompagnement
- 24 10. Coactiv, un outil de gestion des compétences
- 24 11. Le BINGE Watching de l'IAE

25 AGIR POUR DÉVELOPPER DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

- 25 1. L'Union pour le réemploi Solidaire
- 25 2. Inauguration de la Halle du Réemploi
- 26 3. Inauguration de l'abeille verte
- 26 4. Focus sur les PTCE / Journée nationale / Les PTCE d'outre-mer
- 28 5. Achats responsables et marchés publics
- 28 6. Les ateliers innovation
- 29 7. FG2I : les garanties de salaires
- 30 8. Lancement du compte Groupe Unifformation
- 30 9. L'engagement sur les territoires ultra-marins

31 AGIR POUR PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

- 31 1. Rapport IGAS sur l'IAE
- 32 2. Collectif IAE engagé
- 32 3. Feuille de route de l'IAE
- 33 4. Petits déjeuners plaidoyer

34 LES CHIFFRES CLÉS

35 LES DATES CLÉS

36 LES PARTENAIRES

- 36 Ils soutiennent et font confiance à la fédération

40 LEXIQUE DE L'IAE

ÉDITO



DU PRÉSIDENT

Prendre son destin en main...

Chers adhérents, chers amis,

Nous arrivons, au terme de 3 années d'un travail collaboratif conséquent, là où nous voulions arriver lorsque nous avons initié le projet d'Organisation Stratégique du Réseau : la présentation, à l'occasion de l'AG de juin 2024 et en conclusion d'un magnifique tour de France, d'une matrice de fonctionnement et de services renouvelée, plus cohérente, plus lisible et plus efficace. Merci à toutes celles et ceux, très nombreux, qui y ont contribué.

Il y a tout juste un an de cela, j'énumérais la liste des défis importants que nous devions relever en 2023... Je vous invite à les relire, vous verrez que bien malheureusement, ils restent d'une actualité déconcertante. Je conclusais alors ainsi : Il n'y aura pas de plein emploi, et encore moins de bon emploi pour tous, sans un secteur de l'IAE soutenu dans sa diversité et sa pluralité, ancré dans les territoires et porteur de coopérations ouvertes.

Par nos efforts communs et concertés, nous avons largement fait notre partie du travail dans la poursuite des objectifs qui auraient permis de relever ces défis.

- Nous avons défendu bec et ongles : le modèle des ACI en nous mobilisant le 22 juin 2023 avec les autres réseaux représentatifs ; porté sans relâche la proposition de doubler l'aide au poste pour les AI et négocié des modalités assouplies de renouvellement des PASS IAE ; dénoncé farouchement les effets de Stop and Go et les restrictions budgétaires touchant les aides au poste et le PIC IAE ;
- Nous avons promu inlassablement notre vision d'une IAE ancrée dans les territoires, connectée aux besoins des personnes, mobilisatrice et fédératrice de toutes les énergies locales ;
- Nous avons réclamé le déploiement d'efforts particuliers pour les territoires ultra-marins ;
- Nous avons négocié une vraie place pour l'IAE dans la gouvernance nationale de France Travail en obtenant 3 sièges, dont un pour Coorace, au sein du Comité National pour l'Emploi ;
- Nous avons joué un rôle essentiel dans la coopération grandissante entre les réseaux nationaux au sein du Collectif IAE ;

Et pourtant... Nous avons le sentiment qu'au-delà des postures faussement rassurantes et des éléments de langage bien formatés, tout ce que nous défendons, tout ce et ceux que nous présentons, tout ce que nous incarnons... n'a jamais été aussi peu reconnu, valorisé, soutenu et encouragé... En même temps que l'objectif de plein emploi s'éloigne, que les droits reculent, que notre société perd ses repères et que nos valeurs républicaines se trouvent dangereusement affaiblies.

Alors puisque nos modèles sont malmenés, puisqu'il faut se battre sans cesse davantage pour prouver leur efficacité, pour contrer des menaces qui viennent de toute part et qui vont demain vouloir nous imposer de nouvelles formes d'organisation et d'action, résistons, remettons l'imaginaire au pouvoir et mobilisons-nous pour réinventer nos modèles en cohérence avec notre projet. Coopérons pour cela avec toutes les forces prêtes à travailler à la mise en œuvre d'un modèle sociétal inclusif, collectif et solidaire qui se développe au cœur des territoires.

Il y a tout juste un an de cela, je m'inspirais du cap et du rendez-vous que nous proposait Claude ALPHANDERY à l'occasion de son centième anniversaire pour appuyer cette ambition. Aujourd'hui qu'il nous a quittés en résistant de toujours, c'est aux derniers mots de son ultime message public que je veux faire écho :

« Agissez comme si vous ne pouviez pas échouer »
ENSEMBLE, FAIRE COORACE... ET RÉSISTER



Laurent Pinet
Président Coorace

NOTRE ORGANISATION

À DATE DÉCEMBRE 2023



586
entreprises adhérentes



269
associations intermédiaires (AI)



52
entreprises de travail temporaire d'insertion et entreprises de travail temporaire de l'économie sociale et solidaire (ETT ESS)

43
entreprises d'insertion (EI)

148

ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

10

Proxim'Services



39

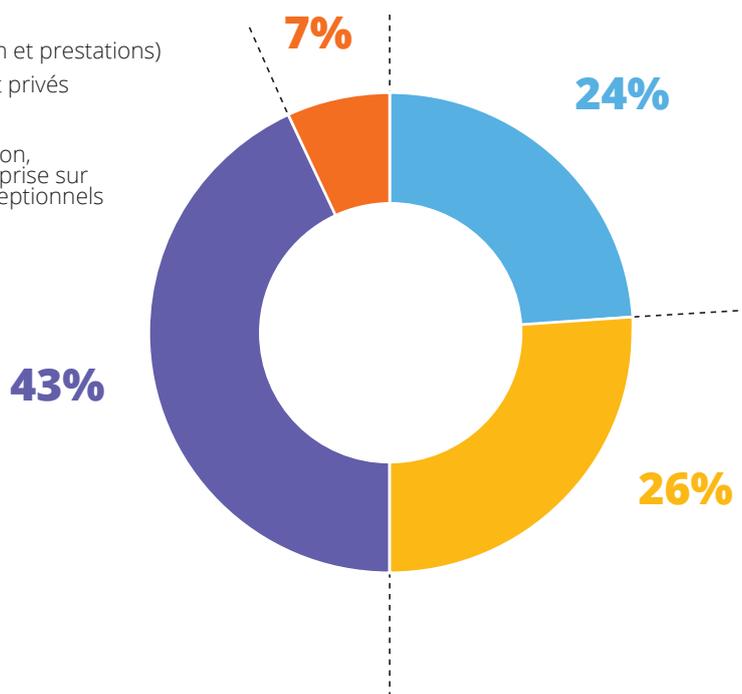
autres structures (dont 11 EBE)

25

GES (Groupe économique solidaire)

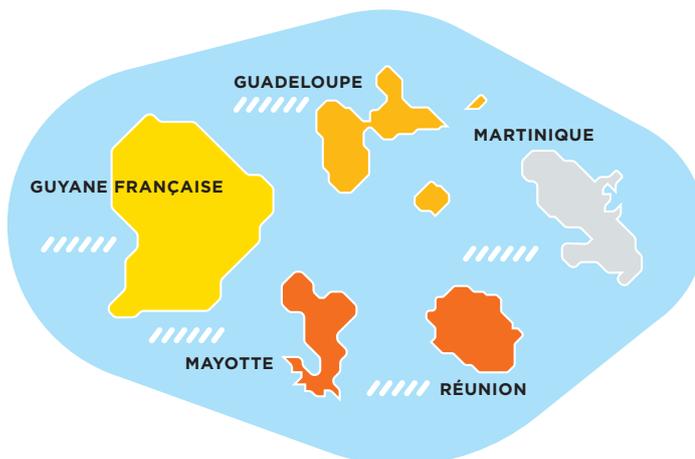
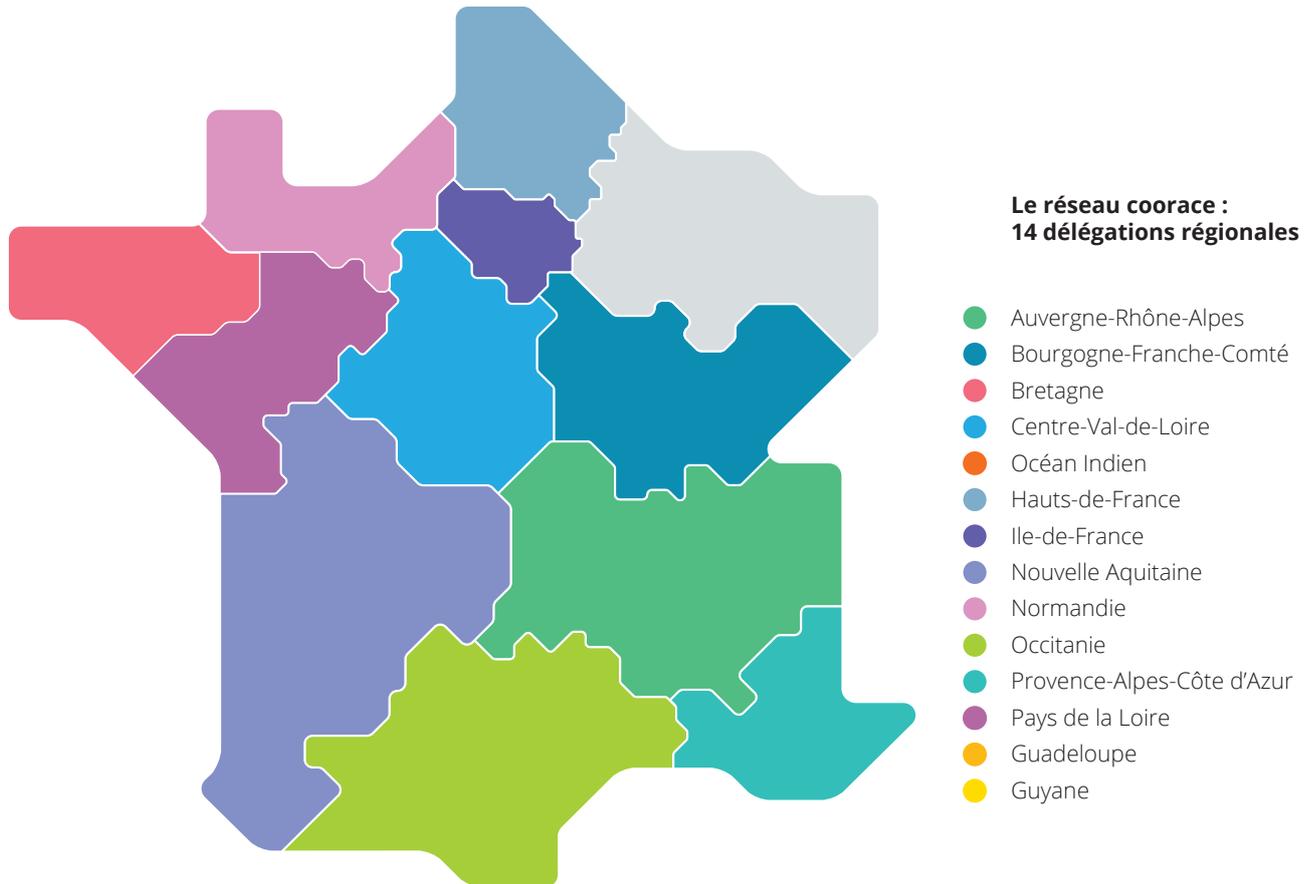
RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA FÉDÉRATION (2022)

- Production vendue (organisme de formation et prestations)
- Financements publics et privés
- Cotisations
- Autres produits de gestion, produits financiers et reprise sur provisions, produits exceptionnels et transfert



LE RÉSEAU COORACE

La fédération se déploie sur 14 régions grâce à des Coorace régionaux. Ces 14 Délégations Régionales forment un maillage territorial couvrant la métropole et les Outre-mer, favorisant le recrutement et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi sur l'ensemble du territoire français. Nos entreprises adhérentes sont génératrices de développement économique local et contribuent à la transformation écologique, sociale et sociétale des territoires.



LES REPRÉSENTANTS EN RÉGION

À DATE MAI 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'orientation

- Christophe CHEVALIER
- Hugues SIBILLE

Collège salarié.e

- Nicolas IMBERDIS
- Julien ALLEAU
- Sébastien GALTIER

Le bureau

- Laurent PINET
Président / Pilote politique de la Commission Animation Réseau et Relation Extérieures
- Mireille SÉNÈQUE
Trésorière / Pilote politique de la commission Administratif et Financier
- Jean CASTEL
Membre du bureau / Co-pilote politique du pôle Formation et Conseils / Co-pilote politique du pôle Ressources, Innovations et Développement
- Sylvia RICCI
Membre du bureau / Référente de l'amélioration continue du pôle Ressources, Innovations et Développement
- Pierre LANGLADE
Vice-Président / Membre du bureau / Pilote politique du pôle Ressources, Innovations et Développement
- Nadine ROYÈRE
membre du bureau, Co-pilote politique du pôle Formation et Conseils
- Mickaël DURAND
membre du bureau / Pilote de l'Organisation Stratégique du Réseau

Auvergne - Rhône-Alpes



Mickael DURAND



Laurent PINET

Bourgogne-Franche-Comté



Françoise LEROY



Mathieu NICLOUD

Bretagne



Jean CASTEL



Jean-Jacques MERCIER

Centre val-de-Loire



Nadine ROYERE



Sorana RUIZ

Hauts-de-France



Nathalie CARLIER



Marc SOCKEEL

Île-de-France



Olivier FLAMENT



Cécile JUBIN

Normandie



Laetitia BLANQUART



Bernard CHAUMONT

Nouvelle-Aquitaine



Jean-Pierre RUSSEIL



Mireille SENEQUE

Occitanie



Sylvia RICCI



Bertrand MUNICH

Pays de la Loire



Gilles PICHAVANT

Provence-Alpes- Côtes d'Azur



Pierre LANGLADE



Nicolas PAZERY

Guadeloupe



Cindy BARGOT



Bernard JUDITH

Guyane



Mélanie PETIT-FRÈRE



Estelle LADA

Océan Indien



Johny DIJOUX



Mohamed NASSOR

LES ÉQUIPES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

À DATE MAI 2024

Auvergne-Rhône-Alpes

- Pascal CARLISI
Secrétaire général
- Emeric DASWANI
Délégué régional

Bourgogne-Franche-Comté

- Océane RICHARDIN
Déléguée régionale
- Sevan MARGOSSIAN
Chargé de mission

Bretagne

- Nolwenn BARRE
Déléguée régionale
- Karine HELAINE
Chargée de mission développement et innovation

Hauts-de-France

- Laurie BOULANGE
Chargée de développement

Île-de-France

- Nicolas AUZIÈRE
Co-délégué régional
- Chloé RAGUIN
Co-déléguée régionale
- Roberta ROSCIA
Chargée d'animation et de communication

Normandie

- Julien ALLEAU
Délégué régional
- Laurent BOUVET
Délégué régional
- Simon QUETEL
Délégué régional

Nouvelle-Aquitaine

- Peggy POUVREAU
Déléguée régionale Coorace et déléguée adjointe INAE

Occitanie

- Nicolas IMBERDIS
Secrétaire général
- Clarisse MOREAU
Chargée de mission amélioration continue et développement des compétences
- Céline FRIER
Chargée de mission accompagnement de projets de territoire
- Rosana VERA
Chargée de mission développement économique
- Nathalie DELCOUR
Assistante administrative, comptable et communication

Pays de la Loire

- Priscilla RONDEAU
Déléguée régionale
- Matthieu BELLAYER
Chargé de projets développement économique solidaire - insertion

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Lucia CUOZZO
Co-déléguée régionale
- Adélaïde COMBY
Co-déléguée régionale / Chargée de communication et animation réseau

Guadeloupe

- Mathias SCHALLER
Secrétaire général

Guyane

- Frédérique MADELAINE
Déléguée régionale

Océan Indien

- Johnny DIJOUX
Président - Réunion
- Mohamed NASSOR
Délégué régional - Mayotte

L'ÉQUIPE DU NATIONAL

À DATE MAI 2024

Manager de transition

- Nathalie HANET

Pôle administratif & financier

- Mériem HAMIDANI
Directrice administrative et financière
- Manuela ANTUNES
Chargée de mission gestion des cotisations
- Sébastien GALTIER
Chef de projets économiques
- Betty MAYENGA
Gestionnaire administrative et financière

Pôle ressources innovations et développement

- Marlène TREZEGUET
Responsable du pôle
- Fanny CHARBONNEL
Juriste en droit social
- Coralie COURTOIS
Juriste en droit des affaires

- Xavier KINDERF
Chargé de développement CAP et data

- Nina FOTSO
Chargée de développement des démarches d'amélioration continue en alternance
- Pierre-Luc MELLERIN
Animateur national du dispositif de soutien des PTCE

Pôle formation et prestations commerciales

- Damien ABRAHAM
Responsable du pôle
- Véronique THOMAS
Responsable pédagogique et digitalisation
- Khaoula ZOUBI
Chargée de gestion du pôle
- Anna BENAVENTE
Administratrice des formations
- Raffaëlle CAPASSO
Assistant administratif et relation client en alternance

- Violaine CAPLAN
Cheffe de projets développement formation et prestations
- Sébastien MOLLA
Formateur

Pôle animation du réseau et relation extérieures

- Aude RABE
Responsable communication
- Adrien RIVIERE
Chargé de mission plaidoyer
- Marie BUSSON
Chargée de mission animation du réseau et territoires
- Métira MERGHEM
Chargée de communication en alternance



UN PROJET POLITIQUE FORT

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA FÉDÉRATION COORACE : UNE ORGANISATION FONDÉE SUR DES ENGAGEMENTS DE SERVICES PROPOSÉS AUX ADHÉRENTS

Depuis le Congrès historique de 2022, qui a fixé les orientations stratégiques pour quatre ans, la Fédération Coorace amorce une évolution majeure grâce à la démarche dite de **l'Organisation Stratégique du Réseau (OSR)**, qui a notamment conduit à rénover son offre de service et par conséquent son organisation.

L'année 2022 a vu l'émergence d'un schéma directeur repensé, présenté lors de l'Assemblée Générale sous le mot d'ordre inspirant : « faire Coorace ensemble ». Ce schéma directeur a pour ambition de tisser des liens solides et de consolider la cohérence entre le projet politique, les orientations stratégiques, la gouvernance, l'organisation de Coorace, le plan d'actions stratégiques et leur traduction opérationnelle.

Cette démarche pour « faire Coorace ensemble » s'articule autour des grands principes du management stratégique, offrant une perspective inédite à travers quatre dimensions fondamentales : le sens, le cadre, l'organisation et l'animation. Ainsi, le réseau a poursuivi sa quête d'optimisation organisationnelle en multipliant les groupes de travail au sein de commissions dédiées.

En somme, la Fédération Coorace s'engage résolument dans une dynamique de renouveau et d'optimisation, portée par une vision stratégique ambitieuse et collective. La démarche visant à redéfinir l'Organisation Stratégique du Réseau est le pivot central de cette transformation, gage d'un avenir prometteur pour l'ensemble de ses membres et partenaires.

1. NOTRE PROJET POLITIQUE

Notre vision

Notre système économique mondial repose sur une logique d'exclusion de certains territoires mais aussi des personnes en leur sein, conduisant à de véritables décrochages économiques et à un affaiblissement de la cohésion sociale et citoyenne. Face à cela, nous portons une autre vision : celle d'un modèle sociétal inclusif, collectif, et solidaire qui se développe au cœur des territoires.

Nos valeurs

Nous, adhérents de Coorace, affirmons la valeur et la richesse de chacun en tant que citoyen et acteur des échanges économiques et sociaux. Nous agissons dans le champ de l'ESS et de ses valeurs fondatrices.

Notre mission

Notre réseau promeut un nouveau modèle entrepreneurial, fondé sur la coopération et l'utilité sociale et territoriale. Il agit avec ses membres pour inventer et essaimer des solutions qui créent de la valeur économique, sociale, écologique et citoyenne dans les territoires.

Notre promesse

Les solutions développées par les entreprises solidaires de notre réseau contribuent à un changement du modèle dominant, en alliant transitions économique, sociale, écologique, et citoyenne au cœur des territoires. Ce modèle renforce l'épanouissement et la dignité des personnes, leur pouvoir d'agir individuel et collectif. Il permet aux territoires, y compris les plus marginalisés, de relancer une dynamique de développement et de reconquérir une place dans les échanges économiques, en interaction avec un écosystème territorial plus large.

Notre ambition

Être le réseau des entreprises solidaires et inclusives, à forte utilité sociale et territoriale.

Nos principes d'actions

Notre réseau base ses actions sur la coopération et l'innovation pour répondre aux besoins non pourvus sur les territoires, sur la participation et le décroisement pour coconstruire collectivement les solutions de demain. Il développe un écosystème apprenant et agile, propice au partage d'expériences, qui révèle, prend en compte et nourrit les compétences de chacun.

2. NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2026, le réseau a défini douze objectifs clés, répartis en trois axes majeurs visant à renforcer l'autonomie des individus et des groupes, à favoriser le développement de territoires solidaires et à promouvoir une société plus inclusive.

Le réseau Coorace se mobilise :

12 OBJECTIFS AMBITIEUX POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS

- 1 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes par l'acquisition d'une réelle autonomie sur le marché du travail et la mobilisation des droits individuels et collectifs.
- 2 Impliquer les personnes dans la redéfinition des métiers et des services de demain.
- 3 Accompagner les salariés à la citoyenneté pour développer leur capacité à participer, appréhender le système de solidarité nationale et être pleinement acteurs de leur vie.
- 4 Mettre en oeuvre une démarche d'amélioration continue en lien avec l'accompagnement vers l'emploi des salariés. Veiller à la qualité des emplois proposés.
- 5 Favoriser les lieux d'expression et de participation des salariés aux pratiques de l'entreprise pour mettre en avant leur expertise d'usage. S'engager à prendre en considération les propositions et à expérimenter leur mise en oeuvre.

AGIR POUR DÉVELOPPER DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

- 6 Favoriser les différentes coopérations de l'ensemble des acteurs du territoire afin de contribuer à la création, à la reprise, à la consolidation d'activités, ainsi qu'au développement d'une économie de proximité créatrice de liens solidaires.
- 7 Favoriser l'expérimentation de nouvelles solutions en s'appuyant sur les compétences des personnes et sur les ressources du territoire.
- 8 S'impliquer dans l'émergence de territoires « inclusifs et solidaires » à différentes échelles, régionale, nationale, européenne.

AGIR POUR PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

- 9 Participer au développement, au décloisonnement et au rayonnement de l'ESS dans les territoires.
- 10 Développer et valoriser la fonction d'accompagnement à la citoyenneté dans les entreprises d'utilité sociale et territoriale (dialogue social, exercice démocratique, engagement associatif, qualité de vie au travail...). Évaluer son impact dans la performance des organisations.
- 11 Affirmer le rôle et la place des entreprises d'utilité sociale et territoriale :
 - En ouvrant leurs portes au plus grand nombre afin de rendre visibles leurs actions sur les territoires,
 - En incarnant un nouveau modèle d'entreprise pour demain : citoyenne, engagée et attractive,
 - En renforçant l'intérêt de nos administrateurs et en leur donnant un rôle d'ambassadeur sur les territoires.
- 12 S'appuyer sur les salariés et sur leur expertise des métiers de service à la population et du mieux vivre ensemble, construire des filières courtes d'emploi.

3. LA CHARTE DE L'ADHÉRENT

La Charte des Adhérents Coorace incarne les valeurs et principes d'action communs partagés par les membres de cette fédération engagée. En rejoignant ce réseau, les structures adhérentes expriment leur adhésion aux valeurs de Coorace et à son projet politique. En apposant leur signature sur cette charte, les adhérents s'engagent à défendre les valeurs et le projet politique de Coorace, contribuant ainsi à la construction d'une société plus inclusive, particulièrement en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, tout en développant des initiatives durables au sein des territoires. Ils se positionnent comme les acteurs clés et les

porte-paroles des 12 actions stratégiques définies par la fédération. En qualité d'adhérents, les structures s'investissent activement dans la valorisation de chaque individu, visant à renforcer son pouvoir d'agir et sa citoyenneté, dans une démarche résolument tournée vers l'inclusion sociale et professionnelle.

Telle est la promesse de la Charte des Adhérents Coorace : une invitation à s'engager pleinement pour un monde plus juste, où chaque individu trouve sa place et son épanouissement, portée par une communauté unie et déterminée à agir pour le bien-être de tous.

Le réseau des entreprises d'utilité sociale et territoriale

Nous, adhérents Coorace, agissons pour contribuer au changement du modèle économique dominant **pour construire un modèle sociétal inclusif, solidaire, durable**, se développant au cœur des territoires. Ce modèle allie transformations économique, sociale, écologique, citoyenne. Il garantit **l'accès aux droits pour toutes et tous et renforce le pouvoir d'agir individuel et collectif**. Nous sommes convaincus que l'emploi reste un facteur déterminant de la citoyenneté et moteur d'intégration sociale.

Nous affirmons **la valeur et la richesse de chaque individu** en tant que citoyen et acteur des échanges économiques et sociaux. Nous n'agissons ni pour les personnes, ni en leur nom, mais avec elles, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et la construction de leur autonomie dans le monde du travail.

Nous soutenons la participation de toutes les personnes salariées à la vie et à la gouvernance de l'entreprise.

Notre ambition élargit le champ de nos missions, au-delà du projet fondateur de Coorace centré sur l'insertion par l'activité économique. Mais cette dernière reste au cœur de nos métiers. La concrétisation de cette ambition se traduit par le positionnement de Coorace en tant que réseau des entreprises d'utilité sociale et territoriale, structures diversifiées par leurs statuts, la nature de leurs activités, leur taille, leur implantation et rayonnement géographique, mais unies par un projet politique et des valeurs partagées. En cela et par-delà les logiques d'outils et d'acteurs, notre réseau affirme sa place et ses spécificités pour mieux répondre aux besoins des personnes et des territoires.

Nos entreprises sont vectrices d'utilité sociale sur leur territoire. L'utilité sociale rend compte des actions menées et des résultats obtenus par nos entreprises. Les impacts tant sociétaux qu'environnementaux peuvent être mesurés et sont reconnus dans les territoires. Elle dépasse donc largement les critères d'évaluation des politiques publiques de l'IAE centrées sur des publics « ciblés ». Nos entreprises sont génératrices de développement économique local, elles contribuent à la transformation écologique, sociale et sociétale des territoires. Elles apportent des réponses aux besoins locaux, y compris lorsqu'ils ne sont pas solvables à court terme, en créant de la richesse et de la valeur. Elles font preuve d'une forte capacité d'innovation, elles créent, reprennent ou relocalisent des activités, développent des productions et des emplois non délocalisables, structurent des filières.... Elles s'engagent en faveur de projets collectifs, autour de coopérations solidaires et de dynamiques de développement ouvertes et décloisonnées en interaction avec un écosystème territorial plus large.

Nos entreprises sont ancrées dans leurs territoires. Elles en connaissent les acteurs, les dynamiques économiques et sociales, l'environnement politique et institutionnel ce qui leur permet :

- d'être expertes dans l'élaboration de diagnostics partagés ;
- d'animer des espaces de rencontre entre acteurs du territoire, la co-construction de projets, la mutualisation de ressources et de compétences, la médiation, le développement de partenariats ou de coopérations variés en fonction des besoins et des projets ;
- d'interpeler les décideurs et de mobiliser la société civile.

Une démarche collective d'engagements

Au travers de la charte, nous affirmons collectivement :

- notre appartenance au réseau, notre adhésion à sa vision, à ses engagements et à ses principes d'action ;
- notre volonté de contribuer au projet politique de Coorace, à son ambition, à ses valeurs ;

La charte renforce la cohérence du réseau et la cohésion de ses adhérents. Coorace assure la promotion de ses adhérents et la défense des intérêts du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique. Coorace propose une animation de réseau favorisant les dynamiques collectives, les rencontres, les échanges de pratiques, ainsi qu'un accompagnement à l'innovation, au développement économique et à la démarche de progrès.

Être adhérent Coorace, c'est :

- participer activement à son projet de transformation, décider de ses orientations stratégiques ;
- participer à la vie du réseau (instances décisionnelles, commissions et groupes de travail au niveau national et/ou régional...);
- porter et relayer le plaidoyer national au cœur des territoires, mais aussi le nourrir ;
- promouvoir la participation de toutes les personnes salariées à la vie et à la gouvernance de l'entreprise ;
- mutualiser et coopérer,
- s'engager et contribuer, grâce à l'accompagnement du réseau, aux objectifs partagés d'amélioration continue des pratiques.

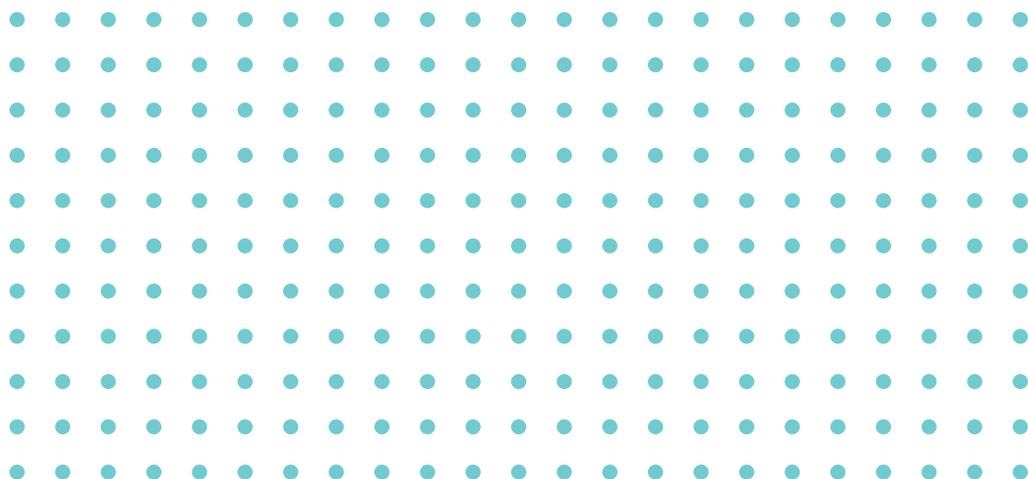
L'ancrage du réseau coorace dans l'ESS

Coorace agit dans le champ de l'économie sociale et solidaire et de ses valeurs fondatrices. Les entreprises adhérentes respectent les principes fondamentaux de l'ESS tels que définis dans la Loi du 31 juillet 2014 :

- la poursuite d'un but autre que le seul partage des bénéfices ;
- la recherche d'une utilité collective ou sociale ;
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de

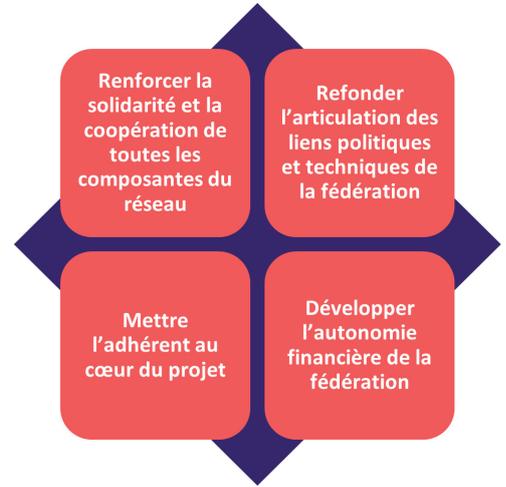
leur contribution financière, des membres associés, des personnes salariées et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;

- une gestion conforme aux principes suivants :
 - les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;
 - les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.



4. RÉNOVATION DE L'ORGANISATION STRATÉGIQUE DU RÉSEAU COORACE

En 2022, la Fédération a lancé un chantier stratégique ambitieux pour rénover son organisation. Une feuille de route détaillée a été élaborée, articulée autour de quatre objectifs, déclinés en 21 intentions spécifiques.



À la faveur de cette réflexion, Coorace a redéfini la nature de son fédéralisme qui repose sur 4 principes :

Égalité

Pilier du système fédéral, il garantit aux membres une égalité de traitement sans aucune distinction. Il rend possible l'unité dans la diversité et permet au réseau de construire une vision commune malgré les diversités et les particularités de chacun de ses membres.

Participation

Ce principe se caractérise par la participation des membres au sein des instances fédérales chargées d'élaborer la politique et de suivre son déploiement. Il est une garantie de l'implication des membres dans les processus de changement liés aux orientations et à l'organisation du réseau.

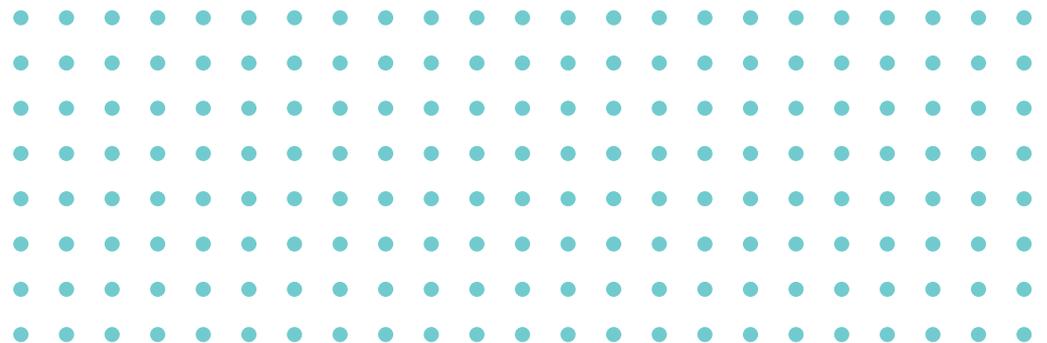
Autonomie par le partage des compétences

Le National jouit d'une autorité et d'une autonomie politique reconnues. Les compétences entre le National et les délégations régionales sont précisées et réparties par le règlement intérieur pour le cadre commun et contractualisées.

Solidarité

Ce principe incarne un devoir de responsabilité et de solidarité réciproque au sein de la fédération. Les membres sont moralement obligés les uns par rapport aux autres et les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble de la fédération.

Coorace, a entamé une transformation majeure pour mieux servir ses adhérents. Les efforts déployés en 2023 ont mobilisé l'ensemble des acteurs du réseau, des administrateurs aux salariés, dans le but de recentrer les actions de la fédération et de clarifier son offre de service. Lors de l'Assemblée Générale de 2023, la démarche visant à rénover l'Organisation Stratégique du Réseau (OSR) a été présentée, et les statuts ont été amendés. Ce processus de transformation se prolonge en 2024, avec un tour de France pour soumettre les livrables de la démarche, qui seront présentés à l'Assemblée Générale du 27 juin 2024.



FAIRE COORACE ENSEMBLE

VIE FÉDÉRALE

1. LES DÉLÉGATIONS RÉUNIES AUTOUR DU CAP (COORACE AMBITION PROGRÈS)

Depuis 2017, CAP est proposé par Coorace comme un outil d'auto-évaluation permettant aux entreprises d'utilité sociale territoriale de développer un plan de progrès. Cet outil de pilotage aide les structures à identifier leurs forces et faiblesses, leur permettant ainsi de se développer et de planifier de nouvelles actions. Cette démarche les guide, aidant les adhérents Coorace à mettre en place des actions concrètes pour incarner leurs valeurs et améliorer leurs pratiques.

CAP s'adresse à tous ceux qui œuvrent au sein de leur entreprise pour construire un modèle de développement plus inclusif, basé sur l'intelligence collective, la coopération, et notamment en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi.

L'auto-évaluation est organisée autour de 4 grands thèmes :

- **L'identité** : principes et valeurs de l'ESS promue par le réseau COORACE, projet de la structure...
- **Les services rendus** : aux personnes, aux territoires, aux clients...
- **Les supports** : adaptation des ressources au projet, mode d'organisation, communication, respect de la réglementation...
- **L'amélioration continue et l'évaluation** : démarches de progrès ou de qualité, démarche d'évaluation de son utilité sociale territoriale.

Coorace met tout en œuvre pour accompagner les structures dans cette démarche et compte 28 accompagnants tiers CAP.



2. LE COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL (CTN) : L'INSTANCE DE COOPÉRATION DE TOUS LES SALARIÉS DE COORACE

Le Comité Technique National COORACE réunit dans un esprit de coopération et de partage de pratiques nos équipes régionales et nationale. Ces réunions offrent l'occasion de partager une vision d'ensemble de la fédération et du réseau, favorisant ainsi le développement de la solidarité entre les salariés et encourageant les échanges de savoir et l'entraide mutuelle. Ce rendez-vous trimestriel permet de partager les préoccupations de nos adhérents, en identifiant les alertes et les incohérences pour y apporter des solutions efficaces. Il s'attèle à coconstruire des réponses adaptées pour les adhérents et à piloter les déploiements de la fédération. C'est aussi un espace de conception des ressources à leur proposer et d'harmonisation de notre action au quotidien sur l'ensemble du territoire national.

Le CTN veille au déploiement de l'offre de service Coorace, à ajuster et à suivre de près les projets innovants et les transformations du réseau, tout en proposant des évolutions adaptées aux besoins identifiés des adhérents. Ce collectif est également le lieu privilégié pour partager les positions politiques de la fédération, en vue de formuler des propositions éclairées à la gouvernance, à la lumière d'une analyse commune des réalités quotidiennes des adhérents. Chaque membre est invité à mettre en commun ses compétences pour contribuer à l'enrichissement collectif des savoirs.

Enfin, une fois par an, un séminaire convivial est orchestré pour maintenir l'esprit d'équipe et renforcer les liens de proximité entre les équipes de la fédération.



3. 30 ANS DE COORACE OCCITANIE



Le 8 juin 2023, adhérents, partenaires, administrateurs et salariés se sont retrouvés pour célébrer l'anniversaire de Coorace Occitanie à la Cinémathèque de Toulouse. Une belle journée qui a permis un retour sur l'action de la délégation avec les anciens administrateurs et salariés de l'association, mais aussi de se pencher sur les évolutions du rapport au travail.

Les partenaires de Coorace Occitanie, Toulouse Métropole, la Région Occitanie et la DREETS ont introduit la journée.

La matinée, consacrée à l'assemblée générale statutaire, a donné l'opportunité de se remémorer quelques événements marquants de ces trois dernières décennies pour l'association et le secteur de l'IAE avec une assemblée générale « rétrospective » illustrée par le témoignage d'anciens salariés. Ce fut aussi un temps de retrouvailles conviviales entre ceux qui ont fait Coorace Occitanie. Pour marquer cette appartenance commune, les participants se sont vu offrir un mug personnalisé par l'un de nos adhérents Quercy Contact, ACI à Montcuq.

L'après-midi était consacré à une table ronde autour de l'évolution du rapport au travail avec l'intervention de Sabrina LABBÉ, Professeure des Universités en Sciences de l'Éducation et de la Formation à l'Université Toulouse-Jean Jaurès et le témoignage d'acteurs d'horizons divers (salarié en parcours, responsable de SIAE, institutionnel...). Cette table ronde a permis un temps riche de réflexion et d'échange, alimenté par différents points de vue.

Cette journée, placée sous le signe de la bonne humeur grâce à l'animation dynamique d'Emmanuelle BÉSEZ de Wunjo, n'a pas exclu un peu de nostalgie...

Merci à nos partenaires, adhérents, anciens salariés pour leur participation enthousiaste !

4. PORTRAIT DE COLLABORATEURS



Karine HÉLAINE (Bretagne)

Karine HÉLAINE intègre Coorace Bretagne en tant que Chargée d'accompagnement et de développement territorial en novembre 2023.

Titulaire d'un BTS en commerce international, elle débute en tant qu'Assistante commerciale et chargée de clientèle. Fortement attirée par le domaine du dessin, Karine entreprend une reconversion en bâtiment avec une spécialisation en tant que dessinatrice-métreuse. Elle intègre ensuite Les Maisons Arba en conception de maisons individuelles en tant que dessinatrice-métreuse, co-gérante et chargée de projet de construction pendant 10 ans.

Au cours de ses expériences, Karine identifie des valeurs communes, comme l'entraide, le conseil et l'écoute envers autrui. Son intérêt, marqué

pour l'environnement et les enjeux sociétaux, l'amène sur une formation de Chargée de Projets Solidaires Locaux, ESS au sein du Collège Coopératif de Bretagne, cherchant ainsi un poste au sein de l'ESS.

Karine s'implique aussi dans des actions solidaires et citoyennes, accompagnant notamment un enfant atteint d'autisme. Lorsque la guerre en Ukraine débute, elle participe en tant que bénévole aux actions de la protection civile pour venir en aide aux ukrainiens.

Aujourd'hui, Karine a pour mission d'accompagner et conseiller les adhérents, en collaboration avec les chargés de développement et les CIP. Elle a également en charge la gestion de projets, l'animation du réseau en Bretagne et la communication.

Betty MAYENGA (National)

Betty MAYENGA intègre Coorace National au mois d'avril 2023 en tant que Gestionnaire Administrative et Financière.

Diplômée d'un Master en Audit et Contrôle de Gestion en 2020. Betty dispose d'une expérience de 6 ans dans le domaine financier. Elle débute sa carrière comme Assistante DAF (Directeur Administratif et Financier) au sein d'un cabinet de recrutement. Par la suite, elle est chargée de la gestion en comptabilité au sein d'un Centre de Formation, puis gestionnaire Fonds Social Européen au sein d'une Association dans le milieu de l'insertion par activité économique.

Betty a toujours eu une appétence pour le social, elle participe à plusieurs événements sociaux pour aider les enfants défavorisés et femmes veuves dans son pays d'origine. Durant sa dernière expérience et en lien direct avec les salariés en parcours d'insertion, elle participe activement au déploiement d'actions solidaires, telle que la mise en place d'un dispositif de remise de kit d'hygiène et épicerie solidaire.

Dans la continuité avec ses valeurs, elle intègre avec joie, le réseau Coorace pour appuyer la Directrice administrative et financière dans la tenue de la comptabilité et la production des documents financiers et comptables.

5. LES ADHÉRENTS

Ils nous ont rejoint cette année :

L'année 2023 a marqué les 10 ans de la loi Économie Sociale et Solidaire ainsi que la refonte des statuts de l'association. En ce sens, les adhérents sont tous des acteurs engagés de l'économie sociale et solidaire.

En 2023, 78 % des entreprises adhérentes sont des SIAE en recul par rapport à 2022 où elles représentaient 82 %. Le réseau comporte également des entreprises de travail temporaire (ETT-ESS), des associations d'aide à domicile (proxim), des organismes de formation, des entreprises à but d'emploi (EBE).

Les régions les plus dynamiques en termes de nouvelles adhésions ont été l'Île de France (5), la Nouvelle Aquitaine (5), la Guyane (3) et l'Occitanie (3).

Bienvenue dans le réseau à :

	Type de structure	Type de SIAE
En Île-de-France		
Active Faraide	SIAE	AI
AN&S	SIAE	ACI
Association Intermediaire d'Antony (ass antraide)	SIAE	AI
Les Valoristes	SIAE	ACI
Intervalle 92	SIAE	AI
En Occitanie		
L'Abeille Verte	EBE	
Trait d'Union	SIAE	ACI
Sol'eco	SIAE	EI
En hauts de France		
Association Travail Partage 62	SIAE	AI
En Nouvelle Aquitaine		
Bassin Solidarite Emploi	SIAE	AI
V.I.E	SIAE	AI
Ecloz	EBE	
3S - ACI	SIAE	ACI
Le Ressort - Entreprise à but d'emploi	EBE	
En Auvergne Rhône-Alpes		
Atelier Emmaüs	SIAE	EI
Le Terreau	SIAE	ACI
Solivet	SIAE	ACI
Cycles & Go	SIAE	ACI
En Corse		
Cap Solidaire	GES	
En Guyane		
Adess	Autre	
Kwala Faya	SIAE	ACI
Libi Na Wan	SIAE	ACI
En Océan Indien		
Club Animation Prévention	SIAE	ACI

PORTRAIT D'ADHÉRENTS



Sabrina LEFEBVRE :
chef de projet chez Chablais Inter Emploi

Depuis son arrivée au sein de Chablais Inter Emploi en 2020, Sabrina LEFEBVRE incarne le dynamisme et l'engagement qui caractérisent cette association. Son parcours professionnel atypique, marqué par une évolution depuis le secteur du commerce vers celui de l'insertion sociale et professionnelle, témoigne de sa détermination à trouver un sens à sa vie professionnelle.

Après avoir occupé des postes commerciaux dans la décoration d'intérieur et auprès d'artisans, elle a ressenti le besoin de se réorienter professionnellement, motivée par des valeurs d'entraide et de solidarité.

Sa première expérience au sein d'un atelier chantier d'insertion l'a confrontée à une réalité qui allait façonner son engagement futur : la difficulté des femmes à concilier vie professionnelle et familiale, en particulier en raison de l'absence de structures d'accueil adaptées. Cette observation l'a poussée à agir et à imaginer des solutions innovantes pour accompagner les personnes en difficulté vers l'emploi, tout en répondant à leurs besoins en matière de garde d'enfants.

Entre temps Sabrina a intégré Chablais Inter Emploi en tant que Chargée de mise à disposition, d'accompagnement et de recrutement. Cette Association Intermédiaire, dynamique sur le territoire, dont l'ADN est de contribuer à l'émergence de dispositifs adaptés, a permis la création de plusieurs structures de l'IAE.

C'est ainsi qu'est née son projet ambitieux de créer une structure d'accueil de la petite enfance intégrée à l'activité d'insertion professionnelle. Sabrina a su mobiliser son réseau et s'entourer de partenaires pour donner vie à cette idée novatrice. Grâce au soutien de Chablais Inter Emploi, dont la Direction et le Conseil d'Administration ont été à l'écoute en permettant de

dégager du temps de travail autour de ce sujet, et de Coorace, elle a travaillé sans relâche pour concrétiser ce projet.

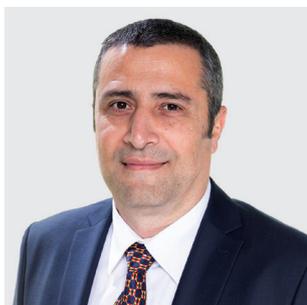
Coorace, par le biais de ses groupes de travail et de son réseau, a joué un rôle déterminant dans l'accompagnement de Sabrina. En lui offrant un espace d'échange et de partage d'expériences, Coorace a permis à Sabrina de se sentir soutenue et intégrée dans une communauté partageant les mêmes préoccupations. « Ça m'a permis de me dire que le réseau, en tout cas l'IAE en général, prend en compte cette problématique et travaille dessus, je me suis sentie faire partie de quelque chose » déclare-t-elle.

Les ressources et les conseils fournis par Coorace lui ont été d'une grande aide, notamment pour résoudre certaines questions juridiques et organisationnelles liées à la création d'une structure innovante d'insertion par l'activité économique et de garde d'enfants.

Promue chef de projet depuis janvier 2024, Sabrina représente désormais l'innovation sociale et l'engagement en faveur de l'insertion par l'activité économique. Son parcours illustre parfaitement les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qu'elle porte avec conviction : solidarité, responsabilité et recherche constante de solutions pour un monde meilleur.

« C'est vrai que dans ce secteur et dans cette association particulièrement j'ai trouvé de quoi m'aligner avec mes valeurs », déclare Sabrina.

Son projet, nourri par les rencontres et les échanges, représente un véritable espoir pour les personnes en situation de précarité et les familles confrontées à la difficulté d'accéder à l'emploi tout en assurant la garde de leurs enfants. À travers son histoire inspirante, Sabrina LEFEBVRE incite chacun à agir à son échelle pour construire une société plus inclusive et solidaire.



Cumhur GUNESLIK :
Directeur d'Énergie

Cumhur GUNESLIK dirige la structure Énergie depuis 2005. Avec un parcours initial dans l'industrie textile, il a su transformer ses compétences et son engagement communautaire en une carrière dédiée à l'insertion sociale et professionnelle. Cumhur a débuté sa carrière dans le secteur textile, un domaine exigeant avec des horaires irréguliers. Cherchant une stabilité professionnelle pour se consacrer à sa famille et pour aider davantage la communauté locale, il a fait le choix audacieux de se réorienter vers l'insertion par l'activité économique (IAE). Fort de son expérience associative, il a postulé chez Énergie, une structure dédiée à l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.

Créée en 1995, Énergie est née de la volonté des travailleurs sociaux de répondre aux besoins des personnes en difficulté. Depuis son arrivée, Cumhur a mis en place divers dispositifs pour créer de l'emploi et apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les personnes accompagnées. En 2007, Énergie a obtenu l'agrément

qualité pour les services d'aide à la personne, ce qui a permis de développer cette activité et d'embaucher de nombreuses personnes en insertion. En 2011, face à des problèmes de garde d'enfants rencontrés par les demandeurs d'emploi, Cumhur a lancé un projet ambitieux de création d'une crèche. Cette initiative a non seulement fourni des places de crèche aux familles en insertion, mais a aussi créé des opportunités de formation et d'emploi dans le secteur de la petite enfance.

En tant que directeur général, Cumhur gère le management et la création de projets innovants. Sous sa direction, Énergie a évolué pour inclure diverses entités comme une crèche multi-accueil et une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), démontrant une capacité à s'adapter aux besoins changeants du territoire.

Adhérente à Coorace depuis 2008, Énergie bénéficie du soutien et des conseils de ce réseau. Grâce à l'accompagnement stratégique et aux ressources fournies par Coorace, Énergie a pu développer de nouveaux projets ambitieux. En

2020, Coorace a joué un rôle clé dans la création de l'ETI et de l'ETI ESS, apportant une expertise et un soutien essentiel à chaque étape du processus. Cumhur participe activement au groupe de travail Petite Enfance de Coorace, partageant son expertise liée à l'ouverture d'une crèche et contribuant à la réflexion collective sur des projets innovants liés à la petite enfance.

Pour Cumhur, les valeurs de l'IAE sont avant tout humaines. Il met l'accent sur l'accompagnement des personnes en difficulté, en leur offrant des opportunités et un soutien adapté. En parallèle, il est engagé politiquement et associativement à Clichy-sous-Bois, où il est maire adjoint depuis 2000.

L'une des réussites les plus significatives de Cumhur est la création de la crèche à Clichy-sous-Bois. Ce projet a commencé par une simple demande de places réservées en crèche et s'est

transformé en la construction d'un établissement de 500 mètres carrés, fournissant non seulement des solutions de garde mais aussi des opportunités d'emploi et de formation pour les habitants.

Cumhur GUNESLIK incarne le dévouement et l'innovation dans le secteur de l'insertion, apportant des solutions concrètes aux défis sociaux tout en restant profondément attaché aux valeurs humaines et communautaires. Son parcours et son leadership au sein d'Énergie illustrent parfaitement l'impact positif de l'ESS sur les territoires et les individus.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS

1. PASS IAE

Le 30 novembre 2023 devait marquer la fin des PASS IAE alloués automatiquement aux salariés d'association intermédiaire non soumis à agrément préalable à leur mise au travail lors de la bascule vers la plateforme de l'inclusion du 1er décembre 2021 (NB : seuls les salariés délégués en entreprise faisaient jusqu'alors l'objet d'une demande d'agrément). Au début de l'année 2023, près de 45000 personnes étaient concernées par cette échéance.

Pour éviter un effet d'engorgement important lors de la semaine du 30 novembre 2023, le réseau a mis en place un plan d'action ambitieux et engageant pour les AI du réseau via notamment un état des lieux poussé des parcours en cours. En parallèle, un travail important a été mené en lien étroit avec la FAS et l'UNAI et les services de l'État concernés (cabinet du mi-

nistre, DGEFP, Pôle emploi ou encore la plateforme de l'inclusion) afin ne pas perturber les parcours des personnes accueillies dans nos structures et de faciliter le travail des structures - à travers notamment une fiche de diagnostic normalisé - et une sensibilisation des prescripteurs.

À l'occasion de ce travail de longue haleine (février-septembre) Coorace national a joué un rôle actif en co-animant une dizaine d'ateliers régionaux entre janvier et juillet, ainsi qu'en organisant deux webinaires nationaux auxquels ont participé 374 personnes. Des accompagnements ont été mis en place pour trouver des solutions durables pour les individus, notamment à travers la création d'ETI-ESS ou la mobilisation de CDI inclusion.

Enquête de terrain Collecte de données (sur la base d'une procédure)	Modèle de convention de coopération	Playdoyer (révision du décret IAE, stratégie pauvreté)
Objectiver les publics	Identifier et sensibiliser les prescripteurs	Proposer des CDI inclusion
Adapter l'argumentaire-type dans les dialogues de gestion	Définir les conditions de prolongation ou de délivrance d'un pass	Travailler sa structuration et/ou coopération pour offrir des suites de parcours (ETI-ESS, EBE, ...)

2. LANCEMENT DU NOUVEAU SITE DE COORACE FORMATION CONSEIL

La fédération Coorace a récemment lancé un nouveau site internet dédié à la formation pour accompagner ses adhérents et les structures de l'ESS.

Baptisé **Coorace Formation Conseil**, ce site web a été conçu pour offrir une expérience utilisateur optimale et pratique aux futurs apprenants tout au long de leur parcours de formation. Bien plus qu'une simple plateforme en ligne, ce site se présente comme une véritable boîte à outils complète, destinée à soutenir les bénéficiaires dans toutes leurs actions de professionnalisation.

Coorace Formation propose une variété d'offres pour répondre aux besoins spécifiques des stagiaires et les aider à atteindre leurs objectifs. L'engagement de Coorace Formation se décline sur trois axes majeurs :

- **Faire grandir les compétences et les projets :**

Coorace offre un large éventail de formations de qualité, dispensées par des formateurs experts dans leur domaine pour **faire croître les compétences et les projets des apprenants**. Que ce soit pour développer des compétences techniques, renforcer le leadership ou améliorer les pratiques professionnelles, les programmes de formation sont conçus pour permettre à chacun de progresser et d'atteindre ses objectifs.

- **Développer une économie à fort impact social et territorial grâce à nos accompagnements à destination des acteurs de l'ESS :**

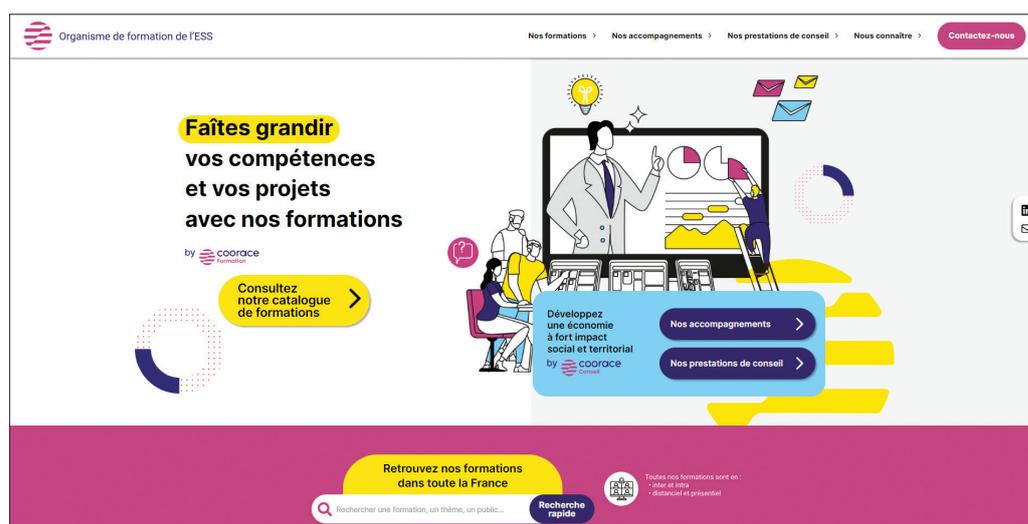
Coorace Formation-Conseil s'engage à contribuer au développement d'une économie **à fort impact social et territorial** en accompagnant les acteurs de l'ESS à professionnaliser l'accompagnement des chercheurs d'emploi, leur développement, leur organisation, leur mode de fonctionnement, etc. Par le biais d'accompagnements dédiés,

l'objectif est de favoriser un impact positif sur les territoires en aidant les permanents des structures à se professionnaliser en tant qu'acteurs du développement de l'emploi sur les territoires.

- **Accompagner le développement et professionnaliser les structures avec nos prestations de conseil :**

Coorace Formation s'attache à **accompagner le développement et la professionnalisation des structures** grâce à ses prestations de conseil. En tant que partenaire privilégié, l'organisme propose des services pour renforcer les fonctions transversales des structures, de la communication au développement commercial en passant par les Ressources Humaines. Ces prestations sur-mesure fournissent les outils nécessaires au développement des projets et à l'atteinte des objectifs fixés.

Se former avec Coorace, c'est donc renforcer son pouvoir d'agir en acquérant une plus grande autonomie et en mettant en valeur ses compétences. Pour les structures, la formation est un élément clé du développement et du maintien du savoir-faire, permettant d'assurer leur mission d'utilité sociale et territoriale de manière pérenne.



<https://cooraceformationconseil.org/>



3. JEUX MACIF

Lors du Congrès de Lille de 2021, une multitude de participants ont pris part aux Olympiades du dialogue social et à l'escape game élaboré par l'équipe juridique de Coorace. Comprendre les enjeux du dialogue social, l'importance d'une communication claire, le rôle des syndicats et les avantages de la collaboration étaient autant de défis à relever !

En 2023, la Macif a proposé à Coorace de tester son jeu de plateau sur l'assurance développé avec Unis-Cité. Emballés par le projet, Coorace s'est engagé à concevoir une extension spécialement destinée aux publics de l'IAE.

L'initiative ludique lancée par la Macif vise à initier les joueurs aux subtilités de l'assurance en les plongeant dans des situations de la vie quotidienne. Inspiré du jeu de l'oie, ce concept engage chaque joueur à travers des scénarios concrets. Ainsi, les participants peuvent appréhender les concepts propres au domaine de l'assurance de manière interactive, loin de l'atmosphère formelle d'une salle de classe. Les employés de Coorace National ayant testé cette première version ont d'ailleurs apprécié ce moment empreint de rire, d'apprentissage et de convivialité.

Le partenariat négocié par Coorace prévoit ainsi une adaptation de ce jeu pour les salariés de l'IAE en 2024.

Un appel est lancé à tous les gamers et bêta-testeurs pour participer à la création de cette extension dédiée aux personnes en parcours d'insertion dans l'IAE en 2024 !



4. UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE EXPERTISE JURIDIQUES AU PLUS PRÈS DES BESOINS

L'équipe juridique de la fédération effectue une veille régulière et répond aux questions de toutes les parties prenantes du réseau, incluant les adhérents, les délégués régionaux, les réseaux partenaires et les services de l'État, en utilisant différents canaux tels que plateforme en ligne, e-mails, téléphone, WhatsApp et webinaires. En 2023, sur 1000 demandes, le délai moyen de réponse était de 10 jours.

Les délégations régionales travaillent en étroite collaboration avec les juristes et peuvent répondre à certaines questions de premier niveau. Les questions posées en 2023 étaient variées, allant des contrats au dialogue social, en passant par les ressources humaines, la fiscalité, le droit des étrangers, la propriété intellectuelle, la responsabilité contractuelle et délictuelle, la santé et sécurité, les marchés publics et les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

Coorace a observé une tendance croissante à la complexité des questions posées, nécessitant des réponses individualisées. Cela démontre que la majorité des adhérents sollicitent les juristes pour des questions exigeant une expertise pointue. Une autre tendance post-Covid se dessine également : le besoin de réponses immédiates en cas d'urgence et la valeur ajoutée d'une communication directe. Des sessions en visioconférence ou par téléphone sont ainsi régulièrement proposées.

Les délégués régionaux sont des intermédiaires efficaces pour obtenir rapidement un rendez-vous en cas d'urgence. En 2023, les juristes ont traité des cas d'accidents du travail, d'agressions sexuelles, de discours xénophobes, de plans de redressement et de liquidation judiciaire.

L'équipe juridique a collaboré avec les délégations régionales pour organiser des événements, des webinaires sur des sujets d'actualité, rédiger des analyses et proposer des évolutions réglementaires sur divers thèmes tels que le Pass IAE, la fiscalité, les contrats de professionnalisation, l'inclusion par le CDI, les services à la personne, le dialogue social, les ETT-ESS et la responsabilité sociale des entreprises. Les travaux sur les engagements de service au sein de l'organisation stratégique du réseau visent à aligner l'offre juridique sur les besoins des adhérents.

Concernant spécifiquement la préparation de la mise en place du Pass IAE en association intermédiaire, l'équipe juridique a proposé un plan d'action, organisé des webinaires et des événements régionaux, et participé à des réunions institutionnelles. Des accompagnements sur la mobilisation des CDI inclusion et la création d'ETT-ESS ont également été réalisés pour offrir des solutions aux personnes arrivant à la fin de la période délimitée par le Pass.

5. INITIATION D'UN GROUPE PETITE ENFANCE

Nombreux ont été les adhérents à montrer leur intérêt pour des structures de petite enfance, soit comme solution de levée des freins périphériques, soit comme perspective d'orientation professionnelle. C'est dans cet esprit que Coorace a lancé un groupe de discussion autour de ces questions rassemblant des directeurs/trices de structures déjà gestionnaires ou en projet de création.

Ce temps de Partage autour des structures de la Petite Enfance (création/gestion) vise à favoriser les inter-connaissances, les échanges, les interactions et bien sûr l'entraide.

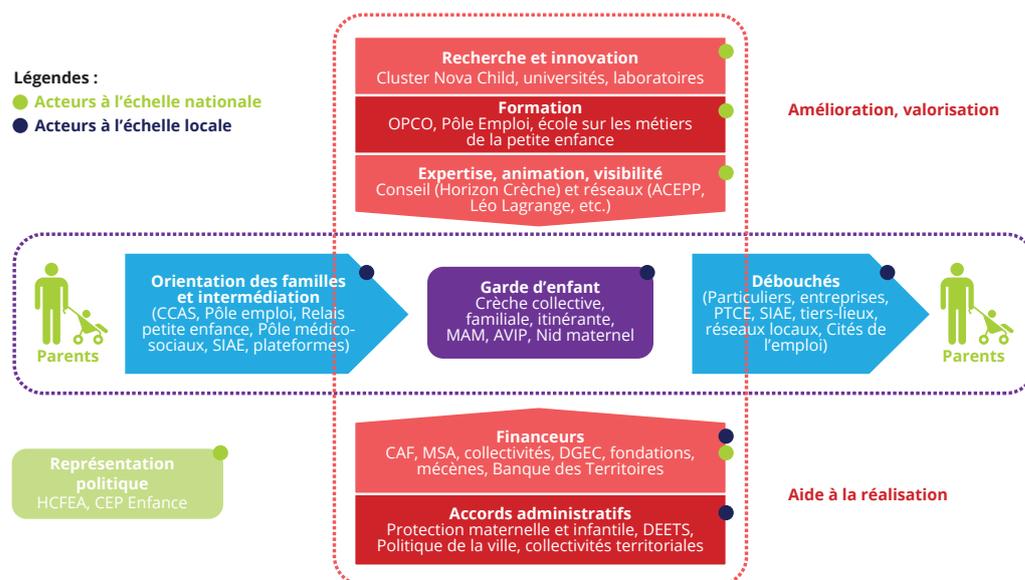
Deux adhérents et porteurs du projet :

1. **Sabrina LEFEBVRE**, directrice de Chablais Emploi Service a intégré ce groupe de travail et a pu bénéficier d'un réseau riche en expériences et en savoir-faire. Les échanges fructueux au sein de ce groupe ont permis de partager les bonnes pratiques, d'identifier des solutions inspirantes et de renforcer les liens entre les acteurs de l'insertion et de la petite enfance. « C'était très enrichissant, ça a vraiment favorisé la mise en relation et ça m'a permis aussi de voir que dans le réseau il y a beaucoup de structures qui sont mobilisées autour de cette question », exprime-t-elle.

Coorace ne s'est pas limité aux échanges collectifs, grâce à ce groupe de travail, Sabrina a bénéficié d'accompagnements individuels, notamment sur des questions de budget. Ces temps d'échange privilégiés ont permis d'approfondir certains

aspects du projet et de trouver des solutions adaptées aux défis rencontrés. Tout au long de ce périple, Sabrina et son équipe ont su tirer parti des ressources offertes par le réseau Coorace et l'incubateur INNOVAL. Ces alliances stratégiques ont permis d'affiner le budget, de consolider les fondations du projet et de répondre aux enjeux spécifiques liés à l'accueil des publics précaires.

2. **Cumhur GUNESLIK**, en tant que directeur de la structure Énergie, a présenté son projet lors du groupe de travail sur la petite enfance de Coorace. Son initiative majeure a été la création d'une crèche à Clichy-sous-Bois en réponse aux besoins de garde d'enfants rencontrés par les demandeurs d'emploi. Ce projet innovant a été conçu pour offrir des solutions holistiques, combinant accueil de qualité pour les enfants, formation professionnelle pour les adultes en insertion, et réponse aux besoins de garde pour les familles précaires. Avec une vision axée sur l'insertion sociale et professionnelle, la crèche d'Énergie a non seulement fourni des places de garde d'enfants, mais a également servi de plateforme de formation pour les personnes désireuses de travailler dans le secteur de la petite enfance. Cette approche globale a permis de créer un écosystème où l'emploi, la formation et le soutien social sont étroitement entrelacés, offrant ainsi une solution complète aux défis rencontrés par les personnes en situation de précarité. En partageant son expérience et en détaillant les réussites de ce projet novateur, Cumhur a enrichi les discussions du groupe de travail et a contribué à inspirer d'autres membres à explorer des initiatives similaires dans leurs propres structures.



6. L'EXPÉRIMENTATION DE LA COMMISSION « SALARIÉ EN PARCOURS »



À la demande de Coorace, la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020, visant à renforcer l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique, a initié une expérimentation sur une commission spécifique nommée Commission « salarié en parcours ». Cette expérimentation, qui a normalement pris fin en décembre 2023, avait pour objectif de promouvoir le dialogue social des salariés en parcours en instaurant au sein du CSE un organe dédié au traitement des questions liées à l'insertion, telles que les conditions de travail des salariés en parcours et la qualité des parcours proposés par la structure. Pour plus de détails sur cette expérimentation, veuillez consulter notre rapport intitulé « Faire vivre le dialogue social dans les SIAE », pages 27 et suivantes.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette expérimentation ont mis en lumière des initiatives prometteuses à reproduire et à pérenniser, telles que l'instance déléguée d'atelier d'Osez Forêt Vivante ou le Comité des Activités Sociales, Sportives et Culturelles (CASSC) lancé par le réseau Capée.

Forte de son expertise en matière de dialogue social dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), Coorace est intervenue lors des assises d'Emmaüs en mars 2023. Environ quarante personnes se sont réunies lors d'un atelier d'environ deux heures sur la gouvernance partagée et l'implication des salariés en parcours dans la gouvernance.

Après un premier atelier sur l'opportunité et le fonctionnement de la gouvernance partagée, animé par l'Urscof AURA, Coorace a partagé des conseils pour favoriser la participation des salariés, notamment ceux en parcours. Cette partie de l'atelier s'inscrivait dans la continuité du travail effectué au sein de la Commission « salarié en parcours », axé sur les moyens de mobilisation des salariés et la promotion du dialogue social au sein des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). L'atelier d'Emmaüs a ainsi permis d'appliquer à leur gouvernance les réflexions menées par Coorace en matière de dialogue social.

L'atelier s'est déroulé en petits groupes composés de directeurs de structures Emmaüs, de salariés permanents, de salariés en parcours et d'administrateurs. Partant d'un sujet initié par Coorace, les participants devaient créer un plan d'action visant, à moyen terme, à impliquer les salariés dans la gouvernance de la structure. Coorace a fourni une série de questions pour orienter les réflexions, avant que les groupes ne présentent leurs plans d'action. Coorace a également partagé des clés pour favoriser la mobilisation des salariés, en s'appuyant sur les leviers identifiés lors des travaux de la commission insertion en collaboration avec les adhérents du réseau.

À la clôture de l'atelier, Coorace a mis en lumière la commission insertion et les diverses expérimentations menées au sein du réseau concernant le dialogue social, offrant ainsi des exemples concrets de mobilisation des salariés en parcours. La commission « salarié en parcours » apparaît comme un point d'entrée pour ces salariés souhaitant s'impliquer progressivement dans la gouvernance.



7. LANCEMENT DU DISPOSITIF AIDES AUX PROJETS VACANCES



Dans le cadre de sa collaboration avec l'ANCV, Coorace offre à ses adhérents la possibilité de proposer des séjours individuels ou collectifs à leurs salariés, en apportant un soutien financier en co-financement. L'accès à la culture, aux vacances et aux loisirs est considéré comme un droit fondamental et un élément clé du développement personnel et de l'intégration sociale. Insérée dans une approche d'éducation populaire, cette initiative peut servir de levier pour promouvoir l'inclusion par le travail et renforcer l'autonomie des individus (concept d'« empowerment »).

Pour les porteurs de projets, ce partenariat ouvre de nouvelles perspectives dans leurs démarches d'accompagnement socio-professionnel. L'offre de vacances se révèle ainsi être un outil complémentaire d'accompagnement social particulièrement efficient :

elle permet de vivre des expériences uniques, de rompre avec la routine quotidienne, de tisser des liens sociaux, de développer la confiance en soi à travers des activités culturelles et ludiques, et d'acquérir des compétences transférables au quotidien telles que l'organisation, la gestion budgétaire, la mobilité, le travail en équipe, etc.

En sortant de sa zone de confort, le bénéficiaire s'ouvre sur le monde extérieur, brisant ainsi l'isolement source de mal-être et de repli sur soi. Cette offre de vacances renforce également la position d'employeur solidaire sur le territoire et accroît l'attrait dans un contexte de difficultés de recrutement.

En 2023, Coorace a examiné 79 projets, permettant à près de 160 personnes de bénéficier de ce programme. Les retours positifs et les témoignages de satisfaction sont nombreux, comme en atteste le webinaire du 26 avril 2023.

Située dans le Cher, en Centre-Val de Loire, ISA Mutualisation a organisé un séjour groupé pour 8 salariés en parcours et 2 accompagnatrices dans un camping en Loir-et-Cher (41).

Les accompagnatrices socio-professionnelles témoignent :

« Les salariés qui ont participé ont tous été enchantés de leur séjour, ils ont vécu une parenthèse enchantée qui leur a permis de se déconnecter de leurs soucis ou de leurs responsabilités quotidiennes. Ils ont créé du lien social, se sont écoutés, respectés, ont pris soin les uns des autres, ont dépassé leurs appréhensions lors d'activités nautiques notamment qu'ils n'avaient jamais pratiquées (Rosalie en canoé), ce qui a développé leur capacité à se dépasser, à trouver les ressources nécessaires pour sortir de leur zone de confort, cela pourra être repris en exemple comme réussite pour aborder une contrainte professionnelle et l'aborder comme une opportunité de vivre une nouvelle expérience enrichissante ».



Portrait de Dominique BALAS, président du CASSC
L'engagement d'une vie au service de l'emploi et l'inclusion

Une carrière dans les services de l'Administration du Travail entre 1974 et 2008 lui a permis de développer son engagement dans ce secteur, dans les institutions représentatives du personnel, à l'activation du dialogue social et aussi d'être acteur lors de l'évaluation et la mise en œuvre des « plans de sauvegarde de l'emploi ».

Siéger dans les cellules de reclassement l'a confronté de manière directe avec les difficultés rencontrées par les salariés devenus demandeurs d'emploi, surtout ceux qui ont un bas niveau de qualification, qui sont peu mobiles ou jugés trop âgés. Il a pu constater combien la situation des femmes était souvent encore plus compliquée.

C'est ainsi que, le moment de la retraite venu, il s'est « naturellement » tourné vers le secteur de l'insertion par l'activité économique. Devenu administrateur de la SATE 86, une association intermédiaire de Poitiers, il en a été rapidement élu président tout en siégeant au Comité des Alternatives Poitevines pour l'Entraide et l'Emploi (CAPEE) qui regroupe les 23 SIAE du territoire de la communauté urbaine du Grand Poitiers, notamment pour mutualiser les besoins de formation formulés par les adhérents.

En 2020 le CAPEE a souhaité élargir son offre de service en travaillant sur le volet « Activités Sociales et Culturelles » (ASC) que les SIAE n'étaient pas en mesure de proposer en raison de leur effectif inférieur à 50 ETP. En s'inspirant, pour partie, de structures comparables existant pour les salariés agricoles dans plusieurs départements de l'ouest, est mis en place en 2021 un Comité des Activités Sociales, Sportives et Culturelles (CASSC) inter-SIAE qui déploie son offre de service : séances de cinéma, de cirque, de théâtre, sorties en week-end, vacances en autonomie avec le soutien de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), tournois de pétanque, visite du Futuroscope...

En 2023, 1273 « expériences » ont été vécues par plusieurs centaines de salariés et membres de leur famille...

Dominique BALAS est aujourd'hui Co-Président du CASSC en tant que représentant des employeurs !

8. L'APPUI À LA CONCLUSION DE CDI INCLUSION

Le CDI inclusion est une nouveauté issue de la réforme du 14 décembre 2020 permettant aux SIAE de conclure des CDI avec des personnes âgées d'au moins cinquante-sept ans rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Fruit des réflexions menées par Coorace sur la sédentarisation des publics et la conclusion de CDI en AI, ce contrat mobilisable depuis la publication du décret n°2021-1129 du 30 août 2021 nécessitait néanmoins un travail de cadrage pour lever les incertitudes quant à ses modalités de mise en œuvre concrètes.

Coorace a organisé une vingtaine de webinaires depuis 2021 pour présenter le cadre juridique, la méthode et la mise en place. Dans la boîte à

outils, les adhérents disposent d'un modèle de CDI en AI et en ACI, et d'un modèle d'aménagement du temps de travail pour ces salariés afin de sécuriser la mise en place de ce nouveau contrat dans les SIAE.

En 2023, pour anticiper la fin des PASS IAE en AI, Coorace a accompagné 13 associations intermédiaires normandes pour la mise en place des CDI inclusion dans leur structure. Cette initiative s'est déroulée sur 5 journées de juillet à décembre. L'ingénierie travaillée à cette occasion permettra à l'ensemble du réseau de s'en saisir.

9. LE CAP : ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Lors du Congrès de Lille en 2021, Coorace a encouragé le développement du CAP (Coorace Ambition Progrès) auprès de l'ensemble de ses adhérents comme une porte d'entrée dans les démarches d'amélioration continue. Le réseau a pris la décision de séparer les aspects RSE des aspects qualité du référentiel CEDRE, afin de permettre aux adhérents de choisir leur orientation dans ces démarches. Cette initiative a entraîné un travail d'écriture et de réécriture des référentiels dans une logique commune, le CAP.

En constante évolution, le CAP est devenu la référence pour l'offre de service et les démarches d'amélioration continue et de progrès, offrant à chaque adhérent la possibilité de se spécialiser en visant la certification CAP ISO 9001 et/ou la labellisation CAP RSE, que ce soit de manière individuelle ou collective.

En 2023, l'AFNOR a été sélectionné comme organisme certificateur pour le CAP ISO 9001 et comme auditeur pour la labellisation RSE. Le référentiel du label CAP RSE a été rédigé, tandis que le référentiel du CAP ISO 9001 a été adapté, avec l'abandon de la dénomination « CEDRE ».

Des adhérents témoignent de l'accompagnement CAP :

Laëtitia BLANQUART, directrice de Dynamia en Normandie a accepté de partager son expérience. Souhaitant rentrer dans une démarche structurante moins lourde que Cèdre V2 ISO 9001, Laëtitia a demandé à passer au CAP. Elle explique que depuis le CAP, certaines pratiques ont changé, par exemple, leur bon de commande et le contrat de mise à disposition ont été revus pour pouvoir désormais mesurer la satisfaction des clients grâce à un questionnaire. Cependant, Laëtitia regrette le manque d'animation de cette démarche. Selon elle, « Pour qu'il y ait une démarche dynamique, il faut qu'elle soit animée en région. Sinon elle s'étiolle ».

Alexandra LACHÈVRE, directrice d'Utile Emploi à Rouen, a partagé son expérience concernant l'évolution du CAP au sein de sa structure. Engagée dans une démarche de renouvellement depuis 2021, elle souligne que les pratiques sont constamment en évolution, même à ce jour. Un des

changements majeurs concerne l'accueil des salariés en insertion. Auparavant, ces derniers étaient reçus individuellement, sans que l'équipe ne connaisse leur parcours ni leurs aspirations. Face à un volume de 300 personnes accueillies par an, elle explique qu'« il était devenu impossible pour la structure d'offrir un suivi personnalisé à chacun ». Désormais, des critères de sélection ont été instaurés et tous les candidats ne sont plus systématiquement acceptés. Une réunion d'information collective a été mise en place pour présenter ce qu'est une association intermédiaire et ce qu'elle peut offrir aux chercheurs d'emploi. Par la suite, des entretiens individuels sont menés avec les personnes intéressées.

Philippe ROUQUIER, directeur de l'AI Inter Emploi à Villefranche-de-Rouergue en Occitanie nous a fait part de son expérience. « Passer le Cap m'a permis de valider mon mode de gestion financière et commerciale. Il n'y a pas eu de changement de pratique et donc pas de plan d'action proposé. Nous trouvons la façon de travailler efficace et la méthode d'élaboration du tableau de bord bonne ». Philippe, récemment sensibilisé à la démarche ISO et RSE, envisage désormais de s'investir pleinement dans le CAP RSE. Motivé par l'engagement des entreprises de son territoire dans une démarche RSE et désireux de profiter de la dynamique de groupe, il voit dans le CAP une opportunité de professionnaliser ses salariés et de renforcer sa crédibilité auprès des entreprises. « Le CAP offre la possibilité de se former et de s'impliquer collectivement, ce qui est essentiel pour évoluer dans le monde professionnel d'aujourd'hui », souligne Philippe avec conviction.



10. COOACTIV, UN OUTIL DE GESTION DES COMPÉTENCES

Coorace s'est associé à des partenaires spécialisés tels que Co-savoirs et Sayaris pour concevoir et mettre en œuvre la solution web innovante nommée CooActiv. Cette plateforme a été spécialement développée dans le but d'accompagner les Entreprises d'Utilité Sociale et Territoriale dans la mise en place de parcours visant à renforcer les compétences des individus éloignés de l'emploi. En effet, CooActiv a pour objectif principal de simplifier le suivi des salariés, d'identifier leurs compétences, et d'établir des correspondances entre les compétences requises sur le territoire et celles des employés en formation. Cette initiative vise à lutter contre l'exclusion professionnelle résultant du manque de qualifications.

Grâce à l'expertise de professionnels chevronnés et à l'utilisation d'un logiciel doté de fonctionnalités avancées, CooActiv propose déjà une base de données comprenant plus d'une centaine de fiches de poste, permettant ainsi une prise en main rapide et efficace. En intégrant des fonctionnalités dédiées à l'accompagnement socio-professionnel, à la gestion des formations et des compétences, les entreprises partenaires peuvent désormais rapprocher les besoins en compétences du territoire avec les compétences des salariés en parcours.

CooActiv se positionne comme un véritable allié dans la lutte contre l'exclusion professionnelle en offrant la possibilité de valoriser les compétences techniques des salariés, souvent non reconnues par un diplôme. En effet, de nombreux travailleurs possèdent des compétences techniques sous-estimées, sans en avoir conscience, et ignorent qu'elles pourraient être utiles dans d'autres domaines professionnels.

Par ailleurs, les structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) rencontrent souvent des difficultés à suivre efficacement les parcours de leurs salariés et à mettre en place des actions visant à lever les obstacles socio-professionnels tout en favorisant le développement des compétences. CooActiv vient ainsi pallier ce manque en offrant une approche novatrice basée sur le management par les compétences, favorisant ainsi la mise en valeur des compétences des salariés et facilitant leur adéquation avec les besoins des entreprises.

Enfin, CooActiv intègre un module collaboratif dédié aux référentiels métiers et formation, et s'appuie sur la méthode Vita Air pour harmoniser les compétences existantes sur un territoire avec les exigences des entreprises. Cette solution se positionne donc comme un outil complet et indispensable pour répondre aux enjeux de l'emploi et de la formation professionnelle.



11. LE BINGE WATCHING DE L'IAE

Du 6 au 10 Novembre, Coorace Île-de-France a organisé son « binge-watching » :

Coorace Île-de-France a organisé une semaine intensive dédiée à l'acquisition de savoir-faire essentiels pour les professionnels des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). Ce « Binge watching » a rassemblé 15 experts du réseau, chacun animant une présentation condensée de son domaine d'expertise afin de favoriser la transmission de connaissances aux participants. De la gestion des ressources humaines au pilotage économique, en passant par l'accompagnement socio-professionnel, le programme offrait un panorama complet des compétences indispensables pour évoluer efficacement au sein d'une SIAE.

Cette riche semaine de formation était gratuite pour les adhérents de Coorace, témoignage de l'engagement de l'association en faveur du développement des compétences de ses membres. Pour les non-adhérents, l'accès à une conférence était fixé à 20€, tandis que le tarif pour participer à l'ensemble de la semaine s'élevait à 50€, offrant ainsi une opportunité unique d'apprentissage à un prix abordable.

Les résultats de cette expérience témoignent de son succès : avec une durée totale de 19h30 de conférence, 200 participants, et un total de 607h30 d'heures de visionnage, l'événement a séduit et captivé un large public en quête d'enrichissement professionnel. Grâce à la contribution de 15 formateurs de talent, cette semaine intensive a été un véritable succès, mettant en lumière l'engagement et l'enthousiasme des participants.

AGIR POUR DÉVELOPPER DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

1. L'UNION POUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

C'est une excellente nouvelle pour le secteur du réemploi solidaire : l'Union pour le Réemploi Solidaire, regroupant six réseaux de l'économie sociale et solidaire, va renforcer la visibilité et l'impact de ces structures engagées dans le réemploi. Après plusieurs années de travail collectif informel, 6 réseaux de l'économie sociale et solidaire (Coorace, Emmaüs France, Envie, Réseau national des recycleries et ressourceries, l'Heureux Cyclage, ESS France) ont décidé de s'unir au sein de l'Union pour le réemploi solidaire avec un lancement officiel qui a eu lieu à l'Assemblée nationale en février 2024.

L'Union Pour le Réemploi Solidaire représente plus de 2000 structures (dont la grande majorité sont des SIAE) implantées sur l'ensemble du territoire national : en milieu urbain, périurbain, en milieu rural, en milieu montagnard, sur le littoral...

Les huit grands principes défendus par les membres de l'Union pour le réemploi solidaire, tels que la sensibilisation à la sobriété, la promotion de la durabilité des produits, la solidarité et la coopération territoriale, illustrent un engagement fort en faveur d'une économie plus responsable et solidaire. Le collectif en faveur du réemploi prône ainsi la nécessité de changer les comportements, le but non-lucratif, le circuit court, la gouvernance partagée, ainsi que la défense du maillage territorial.



2. INAUGURATION DE LA HALLE POUR LE RÉEMPLOI

Le groupe GEIM a organisé la Première Inauguration de sa Halle du réemploi solidaire le jeudi 30 novembre à Rillieux-La-Pape en présence de la Sous-Préfète, du maire de Rillieux-La-Pape, du député et Vice-Présidente de la métropole de Lyon notamment. Le Groupe GEIM, fort de plus de 30 ans d'engagement et adhérent chez Coorace, regroupe des associations solidaires œuvrant pour l'inclusion sociale et professionnelle. Avec 140 salariés permanents, il accompagne annuellement plus de 1 500 personnes, contribuant ainsi à bâtir une société durable et solidaire.

La Halle du réemploi solidaire, c'est l'ambition de construire un bâtiment exemplaire au niveau environnemental et social : avec 50% de matériaux de réemploi et une charpente bois de provenance régionale, dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion temporaire permettant de former une équipe de 15 salariés aux métiers du bâtiment et du réemploi de matériaux.

Si les collectes de matériaux ont commencé depuis 2021, le chantier de construction a démarré en juin 2022. La première phase de gros œuvre (terrassement, maçonnerie, levage de la charpente bois) s'est achevée en fin d'année 2023.

La Halle fonctionne comme un centre d'inclusion, accompagnant 150 salariés en insertion vers un emploi durable tout en offrant aux habitants une alternative économique. C'est également un terrain d'expérimentations, donnant une seconde vie à plus de 300 tonnes d'objets collectés, et un lieu de transmission sensibilisant le grand public à la réduction des déchets. L'espace est pensé pour explorer, développer et professionnaliser l'économie circulaire et solidaire sur le territoire de Rillieux-la-Pape et plus largement sur le plateau Nord Val de Saône. Un lieu d'inclusion, d'expérimentations, de transmission et de coopérations au service de l'emploi et du réemploi.



3. INAUGURATION DE L'ABEILLE VERTE



L'Abeille Verte, Entreprise à But d'Emploi (EBE) du Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Lodève, a célébré l'ouverture de ses nouveaux locaux dédiés à la Ressourcerie. Ce lieu, un ancien hangar vide de 300m² au cœur de la ville, a été transformé grâce au travail des salariés de l'EBE. Depuis sa création en septembre 2022, l'Abeille Verte compte maintenant 156 salariés en CDI à temps choisi, recrutés en fonction de leurs aspirations professionnelles.

L'inauguration a eu lieu le 7 décembre en présence de représentants du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Préfecture, de la DDETS et de la ville de Lodève. Deux espaces de vente sont désormais ouverts : la ressourcerie du « Recyclage Lodévois » et la boutique textile « À porter Demain », proposant notamment les créations de l'atelier de confection « Rembobinez » développées au sein de l'Abeille Verte.

Au sein de l'Abeille, les salariés sont répartis sur trois pôles de production :

- le Pôle Recyclage et Réemploi avec une ressourcerie, un atelier de couture, une plate-forme de réemploi des Aides Techniques, un atelier de recyclage d'huisseries ;
- le Pôle Service de Proximité avec des services aux habitants (aide pour les petites courses, administration, tri, etc.), un service d'écomobilité intramuros et de livraison, un atelier numérique, la gestion des composteurs de Lodève et une ferme pédagogique avec de la médiation animal ;
- le Pôle Production Alimentaire comprenant un site de maraîchage de 3Ha cultivé de manière bio-intensif, un service de jardin à façon, de l'arboriculture, une conserverie ;
- le Pôle Support aide à la bonne mise en œuvre des activités par la gestion administrative et financière, les richesses humaines et l'accompagnement socioprofessionnel, la communication, l'informatique, les travaux et services généraux.

L'objectif de L'Entreprise à But d'Emploi (l'EBE) est de contribuer à l'éradication du chômage de longue durée en embauchant 250 personnes supplémentaires dans les années à venir, dans le but d'aider 330 personnes à retrouver un emploi durable.

4. L'ANIMATION DU DISPOSITIF DES PTCE

Depuis mi-2022, Coorace a pris en charge la coordination nationale du dispositif de soutien des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Ce dispositif a pour objectif de promouvoir l'émergence et la consolidation des PTCE, en travaillant en étroite collaboration avec ces derniers et en s'articulant autour des Cellules régionales d'animation (CRA).

Depuis 2008, Coorace s'investit dans un travail collectif et participatif avec différents territoires et réseaux nationaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui a conduit en 2014 à la reconnaissance des PTCE dans la loi relative à l'ESS. Après une période sans soutien national dédié de 2016 à 2021, l'État a exprimé sa volonté de collaborer avec les PTCE et les réseaux de l'ESS pour mettre en place une offre d'animation et d'accompagnement visant à relancer, soutenir et favoriser le développement des PTCE.

Coorace assure la coordination du Dispositif de soutien des PTCE au nom des réseaux nationaux de l'ESS. Cette coordination se fait en collaboration avec la Direction Générale du Trésor, notamment le Pôle économie sociale et solidaire et investissement à impact (PESSII) au sein du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.



Ce dispositif de soutien des PTCE constitue l'outil de cette politique de relance : il offre la possibilité aux PTCE de bénéficier :

- d'une offre régionale d'animation avec les Cellules régionales d'animation (CRA), dans lesquels 9 délégations régionales Coorace sont impliquées ;
- d'une offre nationale complémentaire au service de l'émergence et de la montée en compétences des PTCE ;
- d'un AMI PTCE Financier qui permet le financement de 15 projets par an à hauteur de 100 000€ sur 2 ans ;

Une approche intégrée et multi-acteurs gage de cohérence et de résultats.

La logique de coopération est au cœur du projet PTCE, comme de son animation. La coopération existe ainsi à tous les niveaux de gouvernance du dispositif :

- territorial : 203 PTCE agissent en coopération avec une multitude d'acteurs sur leurs territoires ;
- régional : 95 acteurs sont impliqués dans les 14 Cellules régionales d'animation (CRA) ;
- national : 9 acteurs contribuent aux travaux de la Cellule nationale d'animation (CNA).

En complément, l'animation mobilise le Transfert de savoir-faire (TSF), aux visites d'apprenantes nationales et aux Rencontres nationales des PTCE.

Les Rencontres nationales PTCE :

Les Rencontres nationales des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) se sont déroulées le 17 octobre 2023 à la Cité Fertile à Pantin, un ancien site de fret ferroviaire de la SNCF transformé en un espace collaboratif respectueux de l'environnement dédié aux enjeux de la transition écologique. Plus de 200 participants se sont rassemblés pour « Faire communauté » : des PTCE, des partenaires, des collectivités territoriales et des représentants de l'État venus de toute la France.

Laurent Pinet, président de Coorace, a ouvert les Rencontres aux côtés du RTES et de la DGT, en rappelant les origines des PTCE et l'approche collaborative de la politique nationale de soutien aux PTCE, qui s'est incarnée dans la construction collective de cet événement. En conclusion des Rencontres, la Ministre Olivia Grégoire a réaffirmé son engagement à pérenniser le soutien aux PTCE et a annoncé les 15 lauréats 2023 soutenus par l'État.

Les PTCE d'Outre-mer

Coorace apporte son appui à la structuration juridique des PTCE :

Coorace accompagne les porteurs de projets et les PTCE dans leurs stratégies de développement en répondant à leurs questions juridiques, à travers les créneaux « juri-PTCE » ou l'animation de webinaires ou d'ateliers. Ainsi, Coorace a participé au Séminaire organisé par ESS France Outre-mer le 8 et 9 novembre 2023 à Saint-Pierre - île de la Réunion. La thématique qui a beaucoup questionnée les PTCE portait sur le mécénat et le rescrit fiscal. Ils souhaitent savoir s'ils pouvaient se prévaloir de l'intérêt général afin d'émettre des reçus fiscaux pour faire bénéficier de réductions fiscales à leurs donateurs. Coorace a également répondu aux questions des participants sur les SCIC, des GES, rescrit fiscal, compétences des tribunaux et des questions en droit social.



5. ACHATS RESPONSABLES ET MARCHÉS PUBLICS

La commande publique socialement responsable est un enjeu important pour les SCIAE. Son cadre juridique a été renforcé ces dernières années pour tenir compte des enjeux sociaux dans l'acte d'achat. Ainsi, le Plan National pour les Achats Durables (2022-2025) prévoit que d'ici 2025, 30% des contrats de la commande publique devront comprendre au moins une clause sociale. Il s'agit d'un objectif ambitieux quand on sait qu'en 2022, pour les marchés supérieurs ou égaux à 90 000 € HT des collectivités territoriales, seulement 12.4% d'entre eux comportaient une clause sociale.

Les chiffres sont faibles et traduisent certaines difficultés de la part des acheteurs et des SIAE : manque de connaissance du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) pour les acheteurs publics et difficultés de repérer et de répondre à la commande publique pour les SIAE.

Aussi, Coorace a animé deux webinaires :

- un webinaire de sensibilisation sur les achats socialement responsables à destination des acheteurs publics (30/11/23) ;
- un webinaire de sensibilisation sur l'accès à la commande publique pour les SIAE (14/12/23) ;

L'ensemble des enseignements sont compilés dans un guide de 25 pages sur l'accès à la commande publique pour les SIAE.



Ce guide présente les notions fondamentales de la commande publique et présente les outils disponibles pour réaliser des achats publics socialement responsables. Il contient également des ressources utiles pour une réponse adaptée aux marchés.

6. LES ATELIERS INNOVATION

Les ateliers innovation se sont poursuivis en 2023 en Centre Val de Loire et en Bretagne.

Il s'agissait donc, lors de cet atelier organisé pour les adhérents de Coorace, d'élaborer une vision structurée des activités développées par les adhérents de la région. Les participants ont exploré ensemble les différents secteurs et activités, établissant ainsi un panorama des métiers et des filières prometteuses. La présence d'un juriste a permis de garantir la conformité juridique des réflexions et de proposer des axes de développement et de coopération.

Ces ateliers ont été une opportunité de structurer son offre commerciale par secteur d'activité, à partir d'une nomenclature Coorace. L'identification des activités innovantes dans la région a également ouvert la voie à un accompagnement fédéral pour favoriser leur développement.

Dans un contexte marqué par des tensions croissantes dans de nombreux secteurs et métiers, l'innovation apparaît comme une réponse essentielle, encouragée par les politiques publiques.



7. FG2I : LES GARANTIES DE SALAIRES – TITRE SUR LES ETT

Le comité FG2I s'est réuni le 7 juin 2023 au siège du Crédit Coopératif pour examiner les dossiers des 36 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) et des Entreprises de Travail Temporaire de l'Économie Sociale et Solidaire (ETT-ESS) adhérentes au fonds mutualisé.

Présidé par Fouad HAMDIA, le comité compte parmi ses membres Ibrahima FAYE et Nicolas SCHVOB pour Coorace, Erwan AUDOUIT et Emma ALBERT pour le Crédit Coopératif, ainsi que Domitille DEMARTIAL pour France Active. Ces membres, forts d'une expérience de plus de 20 ans, contribuent à la pérennité du fonds en conseillant et en soutenant les entreprises de travail temporaire du réseau et les porteurs de projets.

En 2023, le comité FG2I s'est également réuni dans le cadre d'un groupe de travail national sur l'intérim, avec la participation de Julien ALLEAU, délégué régional de Normandie. Au programme : réflexion sur le renforcement de l'offre de service aux ETT, animation d'une communauté et organisation d'une journée de rencontres, prévue pour le 2e semestre 2024.



De gauche à droite :

Fouad HAMDIA, Nicolas SCHVOB, Erwan AUDOUIT, Emma ALBERT, Ibrahima FAYE

Le FG2I en chiffres

Montant total de la garantie financière pour 2023: 5 millions €

- Souscription FG2I : 539 712 €
- Caution FG2I (75 %) : 4 047 839 €
- Caution FFA (12 %) : 696 228,41 €

Depuis sa création en 1995 : AUCUNE MOBILISATION DU FONDS

36

29 ETTI

7 ETT-ESS

entreprise de travail temporaire dans le FG2I

34 M€

de chiffre d'affaire cumulé en 2022

Coorace accompagne les porteurs de projet de création d'une ETT-ESS

Née en 2011 lors du Congrès de Marseille de Coorace, l'ETT-ESS est une entreprise de travail temporaire non conventionnée avec l'Etat. Elle se caractérise par son projet social. Elle garantit l'accès aux droits résultant du statut de salarié et favorise les contrats de travail sécurisants, structurants en droit et garantissant un niveau de rémunération digne. Elle accroît le développement des compétences et des capacités de ses salariés. Elle promeut la participation des salariés à la vie et à la gouvernance de l'entreprise et garantit leur représentation en tant que salariés.

Coorace propose la diffusion de ce nouveau modèle au sein de sa fédération et définit des principes communs à toutes les ETT-ESS :

- La primauté du travail sur le capital ;
- La gestion démocratique ;
- L'affectation des résultats à un projet social ;
- 75% du capital détenu in fine par des entreprises de l'ESS (groupement de personnes).

En 2023, Coorace a accompagné un collectif de SIAE à la création d'une ETT ESS dans une démarche rassemblant 5 associations intermédiaires.

6 séances de travail ont été réalisées comprenant les contours de la notion d'ETT-ESS, l'analyse stratégique du projet, la structuration et la gouvernance, la faisabilité commerciale, la faisabilité technique et organisationnelle et le modèle économique.



8. LANCEMENT DU COMPTE GROUPE

Unifformation et Coorace ont signé la convention fixant les modalités de création et de mise en œuvre d'un compte de groupe (CdG) au sein duquel sont mutualisées par Unifformation les contributions volontaires versées par les adhérents de Coorace, ainsi que les services et accompagnements des équipes techniques d'Unifformation et l'ensemble des relations entre Unifformation et le Coorace qui en découlent.



unifformation

Quelles sont les structures éligibles au nouveau compte groupe Unifformation ?

- toutes les structures affiliées à Unifformation et adhérentes à Coorace ;
- les Coorace régionaux affiliés à Unifformation.

Pour les adhérents Coorace d'ores et déjà affiliés à Unifformation, le Compte de groupe est accessible depuis le 1er janvier.

Quelles sont les actions finançables par le compte groupe Unifformation ?

- les formations dispensées par le Coorace à destination des salariés permanents ;
- les accompagnements Coorace (Vita Air, Zest, Cooactiv) ;
- les restes à charge sur des dossiers financés par le PIC IAE.

Remarque : Les financements du compte groupe interviennent en complémentarité des dispositifs de droit commun (le Plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 ETP, l'alternance et autres dispositifs nationaux ou régionaux) déjà proposés par Unifformation à ses adhérents.

Le partenariat Unifformation/Coorace vise à apporter un accompagnement approfondi et sur-mesure aux SIAE en faveur de la professionnalisation de l'ensemble des salariés des SIAE pour répondre à leurs besoins de professionnalisation.

La convention prend effet à compter des contributions versées au titre de l'année civile 2024 et pour une durée de 3 ans renouvelable tous les ans par tacite reconduction.

9. L'ENGAGEMENT SUR LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS



Une formation certifiante Référent(e) technique de l'IAE a été lancée en Guyane en fin d'année. Les candidats ont pu acquérir le titre professionnel Encadrant Technique d'Insertion de niveau 4 du ministère de l'Emploi.

Cette initiative portée par Coorace Formation et par Coorace GUYANE, soutenue par Unifformation, vise à renforcer les compétences des professionnel(le)s pour accompagner l'autonomie des personnes accompagnées.

En savoir plus sur cette opportunité de développement professionnel :

<https://lnkd.in/etSmEGmj>

AGIR POUR PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

1. RAPPORT IGAS SUR L'IAE

Le 25 janvier 2023, Coorace était convié par le cabinet du ministre Olivier DUSSOPT à la restitution par l'IGAS de son rapport : « L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspectives ». Cette étude fait suite à une lettre de mission d'Élisabeth BORNE alors ministre du travail datée de mai 2022. La restitution offre différents constats positifs à certains égards mais critiques à d'autres.

Ainsi, si le rapport tend à montrer une certaine homogénéisation du type de personnes recrutées par les SIAE, il confirme clairement le rôle des ACI dans l'accueil des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plus intéressant encore, il érige les associations intermédiaires comme LE modèle qui accueille les personnes « invisibles » – confirmant ainsi les témoignages des adhérents Coorace.

Les inspecteurs préconisent une meilleure prise en compte, dans l'appréciation des critères de réussite des SIAE, des capacités d'accueil, des réorientations ou encore de la levée des freins des salariés. Coorace soutient l'intérêt d'intégrer ces éléments parmi les indicateurs des pouvoirs publics.

Pour l'IGAS, la gouvernance territoriale et nationale ainsi que du pilotage de l'IAE doivent être renforcées, comme Coorace l'a porté depuis l'élection présidentielle. Comme nous le soutenons, l'IGAS préconise de pérenniser les droits des allocataires du RSA notamment, lorsqu'ils intègrent un parcours d'IAE.

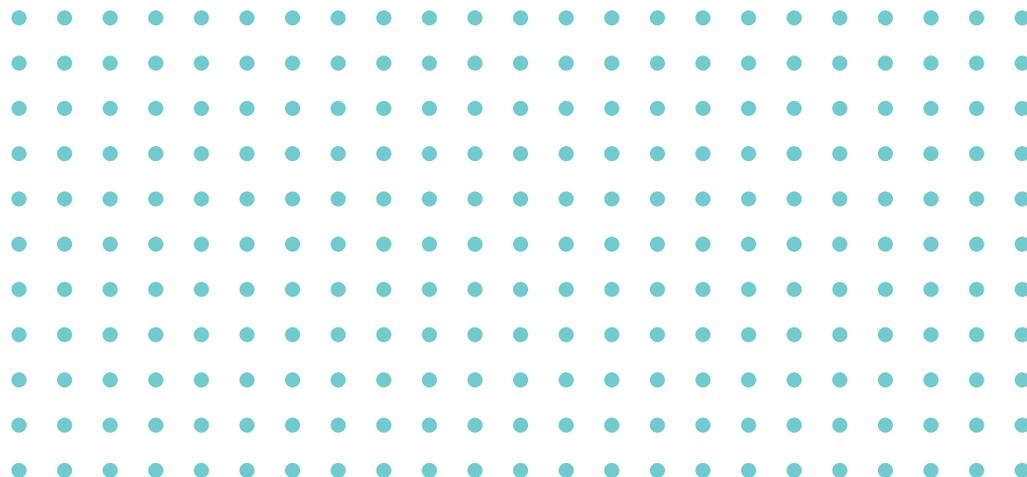
Le rapport suggère aussi de revoir le système de détermination du montant des aides aux postes afin que celui-ci prenne mieux en compte à la fois la situation des personnes au moment de leur recrutement, mais aussi la performance d'insertion de la structure. Si le réseau est satisfait de lire que le calcul des aides au poste, datant de 2014, a créé des situations anormales (particulièrement en association intermédiaire), les préconisations formulées nécessitent d'être clarifiées, notamment pour anticiper les impacts financiers pour les structures d'une modification de l'aide au poste.

Enfin, le rapport invite les pouvoirs publics à renforcer le lien entre les SIAE et les entreprises de leurs territoires. L'engagement de Coorace dans la coopération avec tous les acteurs des territoires pour un développement économique et social solidaire trouve là un écho important.

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- le recentrage de l'IAE sur les personnes les plus éloignées de l'emploi doit être renforcé, a fortiori alors que le chômage diminue ;
- l'efficacité de l'IAE en termes d'insertion sociale et professionnelle, tout comme son fonctionnement présentent des marges d'amélioration significatives ;
- une articulation plus étroite de l'IAE avec les besoins tant des territoires que des salariés en parcours exige, à moyen terme, une modernisation des modes de financements ;
- des marges de simplification administrative permettraient de redynamiser le pilotage stratégique de l'insertion au niveau territorial.

En réponse à ce rapport, l'ensemble des réseaux de l'IAE a décidé de rédiger, en tant que Collectif IAE, une proposition de feuille de route pour l'IAE.



2. COLLECTIF IAE ENGAGÉ

Le collectif des neuf réseaux de l'IAE - dont fait partie Coorace - demande que « la politique du plein-emploi ne laisse personne au bord du chemin ». La Fédération des Acteurs de la Solidarité, le Mouvement des régies de quartier, Emmaüs France, le réseau national Chantier école, les Restaurants du cœur, l'Unai, Coorace, le réseau Cocagne et la FEI se sont réunis en « Collectif IAE » pour la première fois le 15 février 2023 à Paris pour amplifier leur mobilisation commune au service d'un retour à l'emploi pérenne des personnes qui en sont éloignées.

Le collectif des associations et entreprises d'insertion engagé auprès des personnes en précarité constate l'enracinement de la pauvreté et le développement de la précarité dans le pays, dans les quartiers des villes comme dans le monde rural. La baisse du chômage et la perspective affichée du plein emploi ne font en réalité que renforcer la nécessité de se mobiliser auprès de celles et ceux qui, sans cela, resteront au bord du chemin de la création d'emplois.

Le collectif de l'IAE appelle les pouvoirs publics à prendre toute la mesure des obstacles de vie qui attendent encore nombre de personnes pour l'accès à l'emploi, partout en France tant dans la Métropole que dans les Territoires ultra marins. Il est impératif de se donner les moyens, en cohérence avec les objectifs annoncés pour le plein emploi et dans la préfiguration de France Travail, d'amplifier et d'adapter le soutien dont les personnes concernées par l'insertion sociale et économique ont et auront plus que jamais besoin.

Ces réseaux rappellent la contribution majeure de l'IAE aux réponses à apporter aux principaux défis lancés à la société française : l'épanouissement des personnes quelle que soit leur situation sociale, l'innovation et la cohésion sociale, la transformation écologique et le développement des territoires.

Ainsi le collectif réaffirme la nécessité de construire des réponses aussi diverses que le sont les parcours de vie des femmes et des hommes concernés et les territoires où ils vivent, en s'appuyant sur la pluralité et la complémentarité des structures de l'IAE, qu'elles s'inscrivent dans une activité marchande ou non marchande.

Le Collectif de l'IAE continuera à promouvoir ces réponses novatrices pour l'accès à l'emploi des personnes en précarité en se constituant en force de propositions en direction des pouvoirs publics à partir de l'action de nos associations et entreprises, et toutes structures portant des dispositifs IAE, partout dans le pays.

3. PROPOSITION PAR LE COLLECTIF IAE D'UNE FEUILLE DE ROUTE DE L'IAE

En réponse à la présentation du rapport IGAS sur l'IAE, les réseaux de l'IAE ont souhaité se réunir au sein d'un Collectif IAE pour réunir leurs forces et porter ensemble une proposition de feuille de route renouvelée pour le secteur.

Dans celle-ci, le Collectif IAE rappelle que depuis plus de 40 ans, l'insertion par l'activité économique a apporté des solutions d'emploi aux personnes les plus vulnérables et a inventé des voies nouvelles pour l'autonomie et le développement des personnes sur leurs lieux de vie.

L'insertion par l'activité économique joue et devra plus que jamais jouer un rôle central dans la capacité de notre pays et de l'Europe à répondre aux défis de la cohésion sociale et territoriale et de la transformation écologique. Aussi, si nous partageons la nécessité de coconstruire la nouvelle feuille de route pour l'IAE avec le ministère du travail, un changement de méthode est indispensable pour garantir sa mise en œuvre effective.

Sur le plan méthodologique, il convient de clarifier la volonté partagée d'entamer une discussion et une co-construction entre tous les acteurs concernés à court, moyen et long terme :

- l'objectif commun doit être d'identifier les attentes et les besoins de l'offre d'IAE dans chaque territoire ;
- en amont des échanges sur les perspectives pour l'IAE, il est impératif de partir d'une évaluation des résultats du Pacte Ambition IAE et des projets de développement engagés dans le cadre des AAP FDI 2021 et 2022 et de la situation actuelle des SIAE.

Ainsi, afin de construire une feuille de route de l'IAE pour les 5 prochaines années, certains groupes de travail sont nécessaires : l'IAE au cœur d'un écosystème économique et territorial, des spécificités au service d'une offre collective adaptée, un pilotage adapté aux besoins des territoires et aux enjeux économiques de chaque SIAE, la formation des salariés en parcours, comme des professionnels, l'apport de l'IAE face aux enjeux de la transition écologique et sociale.

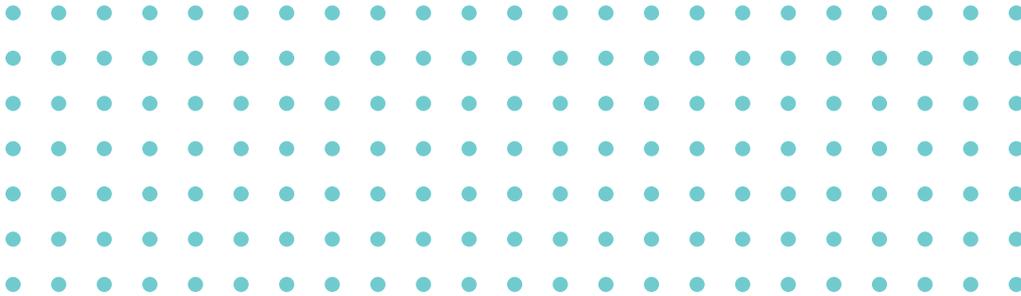
À la suite des demandes du Collectif IAE le cabinet d'Olivier DUSSOPT a souhaité lancer fin décembre, et pour l'année 2024, une feuille de route renouvelée de l'IAE autour des propositions de groupes de travail mentionnées plus haut.

4. PETITS DÉJEUNERS PLAIDOYER

Pour délivrer à l'ensemble des adhérents une information directe, fréquente et de qualité sur les actualités politiques de notre secteur, Coorace met en place, dès fin octobre, une série de petits-déjeuners plaidoyer.

Le fonctionnement de ces petits-déjeuners ?

- une rencontre trimestrielle ;
- une heure le matin pour présenter les actualités et surtout en discuter (exception pour les territoires d'outre-mer où l'heure sera adaptée) ;
- des adhérents regroupés par zone géographique afin de favoriser les échanges entre pairs de territoires.



LES CHIFFRES CLÉS EN 2023

CHIFFRES JURIDIQUES ET INNOVATION

1 000

sollicitations juridiques

11

animations

2

webinaires sur le Pass IAE ayant rassemblé
384 participants

19

articles publiés

7

notes (triple exclusivité, EITI, services
à la personne, mise à disposition en EBE,
durée de conservation des documents,
UES, structures de la petite enfance

1

groupe de travail sur les contrats
(4 réunions)

3

bilans :

- bilan sur Vita air
- bilan sur l'expérimentation du contrat de professionnalisation inclusion
- bilan sur l'expérimentation de la commission salarié en parcours

CHIFFRES FORMATION

1 289

personnes formées

190

formations sur l'année dont :

42 intra

129 inter

19 prestations

93%

taux de satisfaction (participants)

39

formateurs experts dans les territoires

37 externes et **2** internes

LES DATES CLÉS EN 2023



Troisième réunion sur l'offre de services et l'entrée du CAP.



Les inspecteurs de l'IGAS présentent à l'ensemble des réseaux de l'IAE leur rapport sur le secteur.



Réunion Organisation Stratégique Réseau (OSR) 157.



En réaction au rapport IGAS, l'ensemble des réseaux de l'IAE s'est réuni au sein d'un Collectif IAE.



Coorace s'inscrit dans le programme Aides aux Projets Vacances.



Réunion OSR pour une proposition finalisée de l'offre de services.



Journée institutionnelle des PTCE.



Journée de manifestation avec les Ateliers et chantiers d'Insertion.



Webinaire sur la fin du PASS IAE en AI.



Coorace transmet aux députés ses propositions sur le projet de loi plein emploi. Un amendement sera repris par plus d'une centaine de députés.



Plan stratégique du déploiement pour le CAP.



Lancement du nouveau site de Coorace formation conseil.



Rencontre Nationale des PTCE à Pantin.



Coorace est entendu par le rapporteur du budget Travail et emploi pour le Projet de loi de finance 2024 pour proposer le doublement de l'aide au poste dans les AI.



au  Semaine « Binge Watching » de l'IAE.



Lancement des Pack métiers par Coorace Formation Conseil.



L'écrasante majorité des AI du réseau a trouvé une solution à la fin des PASS IAE de leurs salariés.



Coorace s'associe à la FAS et dénonce la loi immigration tout juste votée.



LES PARTENAIRES

ILS SOUTIENNENT ET FONT CONFIANCE À LA FÉDÉRATION

Coorace a noué des relations de confiance avec **des partenaires reconnus pour leur engagement au service d'une économie sociale et solidaire.**

Ces derniers accompagnent la fédération et ses adhérents dans le développement de leurs projets.

LES PARTENAIRES PUBLICS



Cofinancé
par l'Union
européenne

FSE+

Coorace, en tant que tête de réseau nationale de l'insertion par l'activité économique, bénéficie en 2022-2023 du soutien du FSE+ pour répondre à la priorité 1 du programme national « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences » 2021/2027 ; favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus.

Pour ce faire, l'action de Coorace est organisée autour de plusieurs priorités :

- professionnaliser les SIAE dans leur fonction employeur pour renforcer l'accompagnement ;
- professionnaliser les SIAE dans le domaine de la formation ;
- accompagner l'efficacité des SIAE par l'expérimentation de nouvelles pratiques ;
- accompagner la proximité des SIAE ;
- accompagner la coopération des SIAE avec les acteurs du territoire ;
- accompagner les SIAE dans le développement de logiques de filières et la commande publique ;
- accompagner l'essaimage de pratiques innovantes.



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité

LA DGEFP

Le soutien apporté par la DGEFP à Coorace est organisé autour de quatre axes :

- l'action de Coorace pour apporter son expertise dans la conception des politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage, en contribuant activement aux réformes en cours et aux réflexions sur l'avenir de l'IAE et au-delà ;
- l'accompagnement de nos 600 adhérents pour améliorer leurs pratiques d'accompagnement des salariés en insertion ;
- le soutien au développement de leur activité ;
- le développement de coopérations structurantes pour rallier tous les acteurs à la cause de l'inclusion.



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DES ENTREPRISES DU TRAVAIL, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION DE GUYANE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, PÔLE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INVESTISSEMENT À IMPACT



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

LES PARTENAIRES POLITIQUES

L'AVISE

Parmi les nombreuses initiatives entrepreneuriales, beaucoup conjuguent dimension économique et finalité sociale. Elles contribuent à la densité du capital social, à la création d'emplois, au développement durable du territoire. La vocation première de l'Avise est de faciliter, soutenir et promouvoir ces initiatives. Centre de ressources transversal et fédérateur, son action touche toute structure développant une activité socialement utile (associations, structures de l'IAE, mutuelles) et/ou gérée selon des principes de démocratie participative (coopératives).

L'Avise s'adresse aux porteurs de projets, aux promoteurs d'initiatives au carrefour du social et de l'économique, ainsi qu'à leurs réseaux ; son action bénéficie également aux services de l'État, aux collectivités locales, aux organismes publics ainsi qu'aux milieux économiques.

Dans le cadre de la convention nationale liant Coorace et l'AVISE, les adhérents peuvent faire appel à un transfert de savoir-faire (TSF). Il s'agit d'un apport de compétences d'un dirigeant de l'économie sociale et solidaire à destination d'un autre dirigeant de l'ESS. Ces transferts peuvent intervenir dans différents domaines : gestion, juridique, activités spécifiques... Le TSF est mobilisable pour un projet de création comme pour une demande de développement, de consolidation, de transmission ou de liquidation.



ESS FRANCE

ESS France ou Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire est la voix de référence de l'ESS. Elle représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales de l'ESS représentant les différentes formes statutaires de l'ESS, les Chambres régionales de l'ESS et tout autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

Si elle existe depuis plus d'une vingtaine d'année, ESS France est reconnue comme structure représentative de l'ESS depuis la Loi de 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire en tant que la Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire.

ESS France représente et promeut l'ESS et ses modèles auprès des pouvoirs publics et du grand public. Afin de soutenir la création, la consolidation et le développement des structures de l'ESS, ESS France travaille en coopération avec ses membres et ses partenaires à la mise en œuvre d'outils adaptés à leurs spécificités ou à leur bonne prise en compte par les dispositifs de droit commun.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

L'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été créée le 7 octobre 2016 pour démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.

L'association TZCLD a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes. La loi du 29 février 2016 a permis à 10 territoires d'expérimenter le droit à l'emploi. Depuis le 14 décembre 2020, une nouvelle loi sécurise ces 10 premiers territoires et permet d'étendre l'expérimentation à, au moins, 50 nouveaux territoires.



LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Le Pacte du pouvoir de vivre est une alliance d'organisations unies, au niveau national et local, pour porter ensemble des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et démocratiques.

Le 5 mars 2019, 19 organisations environnementales, de solidarité et d'éducation, mutuelles et syndicats - issues pour la plupart du collectif Les Places de la République -, ont présenté, lors d'une conférence de presse largement suivie, le Pacte du pouvoir de vivre qui comprend 66 propositions pour répondre à l'urgence sociale et écologique de notre pays.



LE LABO DE L'ESS

Le Labo de l'ESS est une association d'intérêt général qui s'appuie sur une grande diversité d'acteurs pour construire et diffuser des travaux innovants sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle est composée d'un Comité de direction, d'un Conseil d'orientation, de référents thématiques et d'une équipe salariée. Elle est grandement épaulée par de nombreux bénévoles qui contribuent à faire vivre ses différents programmes.



ALERTE

COLLECTIF ALERTE

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le Collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 34 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il s'appuie sur un objectif de reconnaissance des droits fondamentaux, dans le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, en promouvant l'accès de tous aux droits de tous et a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre.



UNION POUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

Le Réemploi Solidaire consiste à allonger la durée de vie des objets dans une logique non lucrative (les excédents financiers sont intégralement réinvestis dans le projet écologique et social des structures) et au service des citoyens. Au lieu d'être jetés ou détruits, les objets trouvent une nouvelle vie. L'Union Pour le Réemploi Solidaire est portée par 6 réseaux (COORACE, EMMAÛS France, ENVIE, ESS France, L'Heureux Cyclage, Réseau National des Ressourceries et Recycleries) représentant plus de 2000 structures (dont la grande majorité sont des SIAE) implantées sur l'ensemble du territoire national : en milieu urbain, périurbain, en milieu rural, en milieu montagneux, sur le littoral... Elles travaillent au plus proche des citoyens dans une logique de proximité en assurant un maillage très fin du territoire avec une empreinte carbone minimale.

LES PARTENAIRES PRIVÉS

LA MACIF (portrait de Louise Lefevre Administratrice à la MACIF)



Louise incarne à la fois l'engagement professionnel et citoyen, avec un parcours jalonné de valeurs fortes et d'actions concrètes au service de l'intérêt général. En tant que membre actif de la Macif et administratrice engagée, elle porte haut les couleurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), contribuant ainsi à façonner un monde plus inclusif et responsable. Avant d'occuper son poste actuel, Louise a débuté dans le secteur culturel en tant qu'administratrice et gestionnaire de projets. C'est au fil des expériences, notamment au sein de l'URIOPSS Picardie, qu'elle a découvert le secteur médico-social. Une étude sur l'accessibilité des associations aux aides à la viabilité économique a été le point de départ d'une immersion profonde dans ce monde, où elle s'est spécialisée dans la gestion, la tarification et l'accompagnement des structures. Son engagement s'est étendu également à la protection de l'enfance et à l'aide à domicile au sein de l'URIOPSS Picardie. Louise évoque le travail réalisé pour rapprocher les structures de l'IAE et du secteur de l'aide à domicile, soulignant l'importance de cette collaboration pour favoriser l'insertion professionnelle et la solidarité. Elle a ensuite occupé des fonctions de directrice administrative et financière à l'UDAF de la Somme. En parallèle de ce parcours, Louise s'est également impliquée au sein de la Macif, où elle est engagée depuis 2013 en tant que déléguée de sociétaire et en tant qu'administratrice depuis 2022.



La Macif, forte de plus de 60 ans d'existence, se distingue par son engagement en faveur de l'ESS et de valeurs sociales fortes, incarnées notamment par sa gouvernance participative et son ancrage territorial. Louise souligne l'importance de cette présence en proximité, qui permet d'être au plus près des besoins des sociétaires et des acteurs de l'ESS, comme Coorace. Le partenariat entre la Macif et Coorace, initié en 2010, repose sur une volonté commune de co-construire des actions concrètes en faveur de l'IAE. « Le partenariat avec Coorace présente beaucoup de sens pour nous car il nous permet de concrétiser notre engagement auprès des personnes en situation de vulnérabilité. Malgré les défis rencontrés, nous avons toujours partagé une volonté commune de trouver des solutions et de progresser ensemble. », déclare Louise. Parmi les actions concrètes menées dans le cadre de ce partenariat, Louise met en avant le développement d'un outil de sensibilisation à l'assurance, adapté aux besoins des personnes en parcours d'insertion. Cette initiative vise à accompagner les adhérents de Coorace dans leur compréhension des enjeux de l'assurance, contribuant ainsi à sécuriser leur parcours de vie et à renforcer leur autonomie. Au-delà de son engagement mutualiste, Louise s'investit également dans des associations locales, en tant que trésorière d'un label musical et de la maison des associations d'Amiens. Sa vision de l'IAE et de l'ESS se nourrit de son expérience terrain, où elle a constaté la force de l'accompagnement humain et la richesse des interactions entre les acteurs de la solidarité.

En conclusion, Louise LEFÈVRE incarne pleinement les valeurs de solidarité, d'engagement et d'innovation portées par la Macif et partagées par Coorace. Son parcours inspirant et son action concrète en faveur de l'IAE illustrent l'importance du partenariat entre acteurs de l'ESS pour construire une société plus juste et solidaire, où chacun a sa place et peut contribuer à son épanouissement et à celui des autres. Assurance multi-métiers aux valeurs mutualistes, la Macif réunit 5,6 millions de sociétaires, adhérents et clients qui mutualisent leurs risques pour protéger ce qui est essentiel à chacun : sa vie, ses proches, ses biens. Entreprise d'assurance citoyenne et engagée, elle construit depuis plus de 60 ans une relation de confiance durable avec ses sociétaires et adhérents.

FOCUS ANCV

Coorace est tête de réseau partenaire du programme Aides aux Projets Vacances (APV) de l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Il vise l'inclusion de populations fragiles, bénéficiaires du programme, en utilisant le départ en vacances comme support de soutien social, au moyen d'un accompagnement spécifique voire d'une aide financière, sans lesquels ces bénéficiaires ne pourraient concrétiser leur départ en vacances.

Au sein du réseau Coorace, le dispositif « Aide au départ en vacances » est à destination des salariés en parcours et des ex-personnes privées durablement d'emploi salariées des entreprises à but d'emploi. Il permet le soutien financier de séjours individuels ou collectifs pour faciliter le départ en vacances des personnes, diversifie les dispositifs d'accompagnement socio-professionnel des structures et vise le renforcement du pouvoir d'agir des tous les bénéficiaires.

En 2023, ce dispositif a permis le départ en vacances de 159 personnes dont 25 adultes seuls, 132 familles et 2 accompagnatrices d'un séjour collectif. 14 structures adhérentes ont participé au dispositif.



AUTRES PARTENAIRES



Fondation d'entreprise
AG2R LA MONDIALE



LEXIQUE DE L'IAE

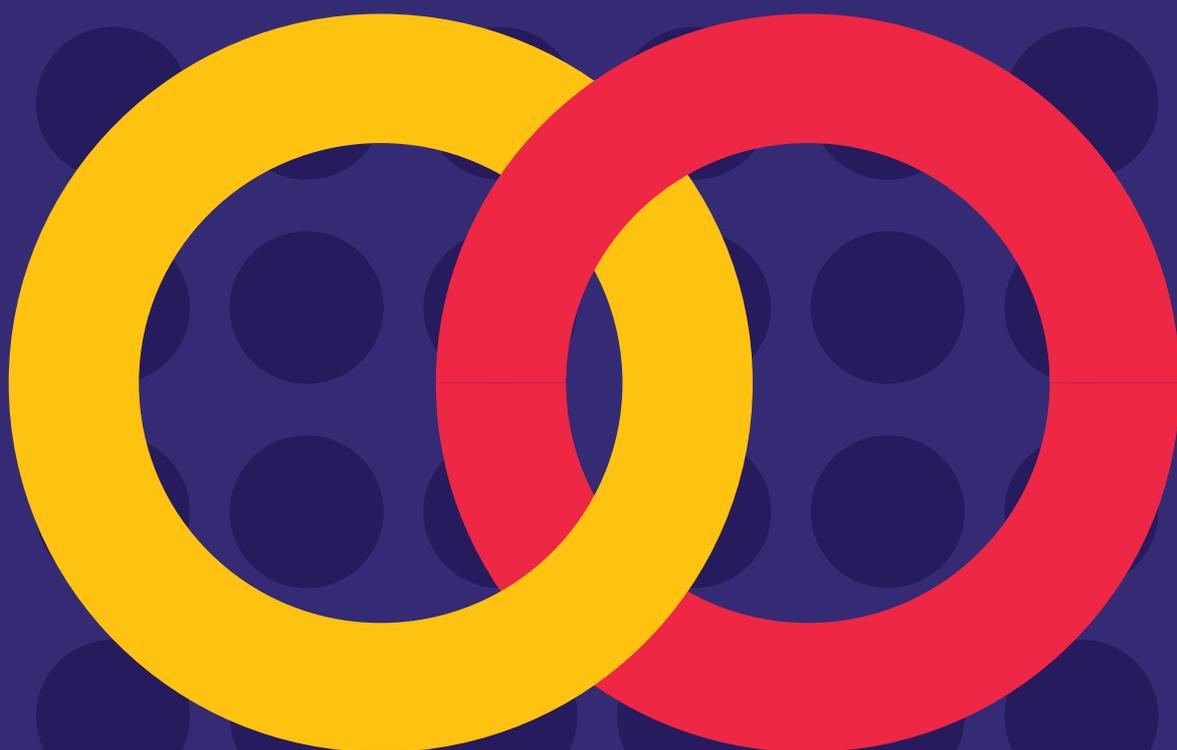
- AAH** Allocation Adulte Handicapé
- ACCRE** Aide aux Chômeurs à la Création ou la Reprise d'Entreprise
- ACI** Atelier Chantier d'Insertion
- ACI MP** Atelier Chantier d'Insertion en Milieu Pénitentiaire
- AI** Association Intermédiaire
- AFPA** Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
- ARE** Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi
- ASE** Aide Sociale à l'Enfance
- ASP** Agence de Service et de Paiement
- ASP** Accompagnateur Socio-Professionnel
- ASS** Allocation de Solidarité Spécifique
- BRSA** Bénéficiaire du RSA
- CAE** Coopérative d'Activité et d'Emploi
- CAVA** Centres d'Adaptation à la Vie Active
- CCAS** Centre Communal d'Actions Sociales
- CDDI** Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- CDIAE** Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Économique
- CLE** Comité Local pour l'Emploi (TZCLD)
- CESER** Conseil Économique Social et Environnemental Régional
- CHRS** Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CIP** Conseiller en Insertion Professionnel
- CNLRQ** Comité National de Liaison des Régies de Quartier
- COORACE** Coordination des Associations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi
- CPE** Convention Promotion Emploi
- CPF** Compte Personnel Formation
- CREFOF** Conseil Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelle
- CRESS** Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
- CRIAE** Comité Régional d'Insertion par l'Activité Économique
- CSP** Catégorie Socio Professionnelle
- CTA** Comité technique d'animation
- CUI-CAE** Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- CUI-CIE** Contrat Unique d'Insertion Contrat Initiative Emploi
- CUI-PEC** Contrat Unique d'Insertion Parcours Emploi Compétence
- DARES** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
- DGAS** Direction Générale des Affaires Sociales et Sanitaires
- DEETS** (PP) Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (et de la Protection des Personnes)
- DE** Demandeur d'Emploi
- DELD** Demandeur d'Emploi de Longue Durée (= ou > à 12 mois)
- DGEFP** Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- DIV** Délégation Interministérielle à la Ville
- DLA** Dispositif Local d'Accompagnement
- DREETS** Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités DSN Déclarations Sociales Nominatives
- DO** Donneur d'Ordre
- EA** Entreprise Adaptée
- EI** Entreprise d'Insertion
- EITI** Entreprise d'Insertion de Travailleurs Indépendants
- EMTPR** Évaluation en Milieu de Travail Préalable à l'embauche
- EPIC** Établissement Public de Coopération Intercommunales
- ESAT** Établissement ou Service d'Aide par le Travail
- ESUS** Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
- ESS** Économie Sociale et Solidaire
- ETAIE** Encadrant Technique d'Activité par l'Insertion Économique
- ETCLD** Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée
- ETP** Équivalent Temps Plein
- ETT-ESS** Entreprise de Travail Temporaire de l'Économie Sociale et Solidaire
- ETTI** Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
- ETTP** Entreprise de Travail en Temps Partagé
- ETP** Équivalent Temps Plein
- FAS** Fédération des Acteurs de la Solidarité
- FDI** Fonds Départemental d'Insertion
- FSE Fonds Social Européen
- GEIQ** Groupement d'employeurs pour l'Insertion et la Qualification
- IAE** Insertion par l'Activité Économique
- ML** Mission Locale
- MSA** Mutualité Sociale Agricole
- OPCO** Opérateur de Compétences (formations)
- PDI** Plan Départemental d'Insertion
- PEC** Parcours Emploi Compétences
- PIC IAE** Plan d'Investissement dans les Compétences IAE
- PJJ** Protection Judiciaire et de la Jeunesse
- PLIE** Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- PMSMP** Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- PSDE** Prestation de Suivi Dans l'Emploi
- RQ** Régie de Quartier
- RQTH** Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- RSA** Revenu de Solidarité Active
- RSE** Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises
- SAP** Service à la Personne
- SEP** Salarié.e en parcours
- SCIC** Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- SCOP** Société Coopérative Ouvrière de Production
- SIAE** Structure d'Insertion par l'Activité Économique
- SMIC** Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
- SYNESI** Syndicat National des Employeurs pour les ateliers et chantiers d'Insertion
- TAPAJ** Travail Alternatif Payé à la Journée
- TSF** Transfert de Savoir-Faire
- TZCLD** Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée
- UNAI** Union Nationale des Associations Intermédiaires





coorace

*Entreprises d'utilité sociale
et territoriale*



© Création graphique : Benoit Peumier www.benoit.cool



Cofinancé
par l'Union
européenne

Coorace 157, rue des Blains - 92220 Bagneux — contact@coorace.org — 01 49 23 70 50

www.coorace.org